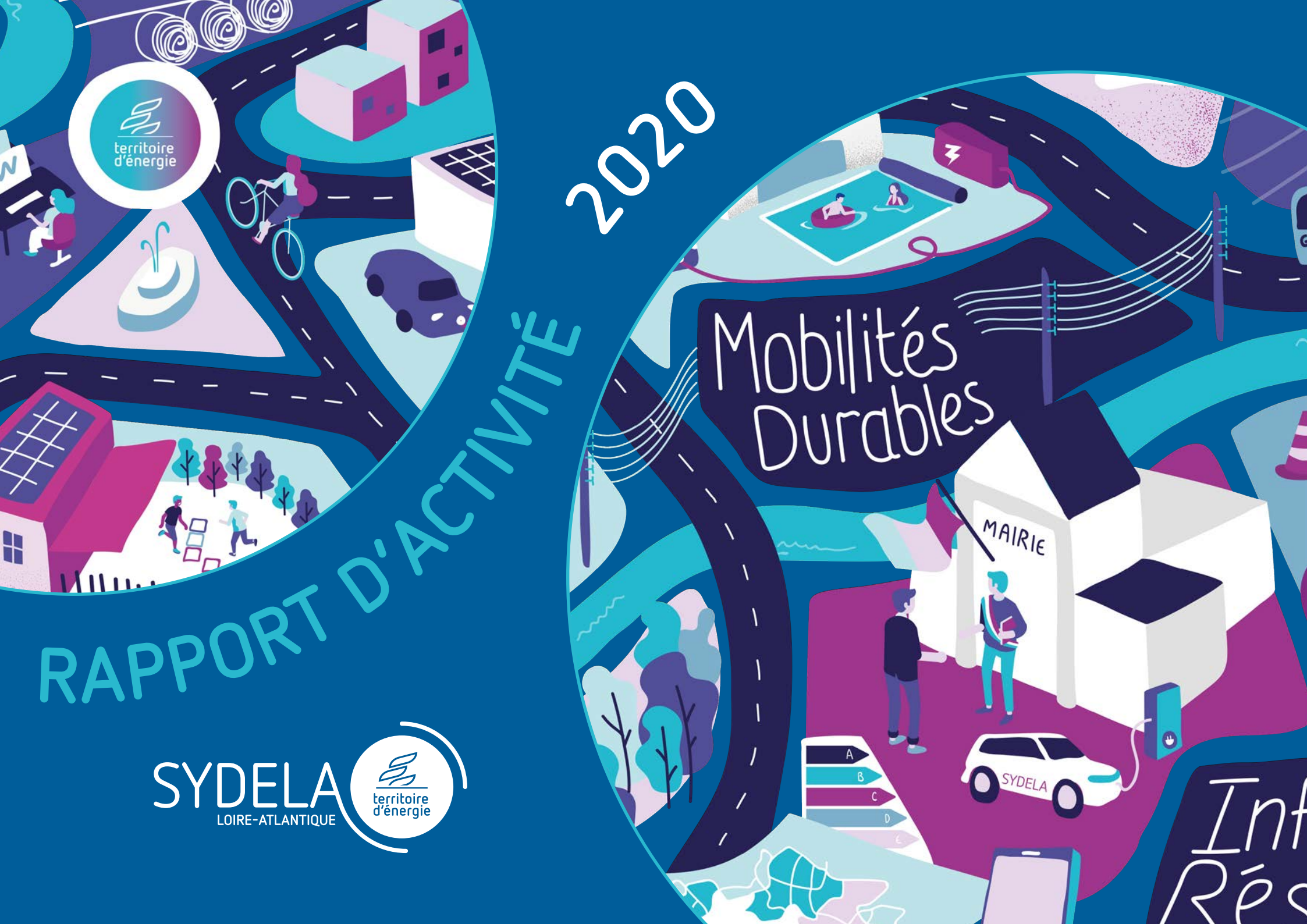


2020

Mobilités Durables

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SYDELA
LOIRE-ATLANTIQUE



Int
Rés

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT

3

LES TEMPS FORTS

4

LES ÉLU.E.S

6

LES CHIFFRES CLÉS

9

SENSIBILISER AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

12

ASSURER LA QUALITÉ DE LA CONCESSION

13

INVESTIR DANS NOS RÉSEAUX

16

GÉRER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

20

MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

23

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

27

AGIR POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

31

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

34

MUTUALISER LES MOYENS ET LES EXPERTISES

35

RENFORCER LES ÉMANATIONS DU SYDELA

37

LES RESSOURCES DU SYDELA

41



LE MOT DU PRÉSIDENT



Ce nouveau mandat, s'il apporte une impulsion et une motivation nouvelles aux équipes du SYDELA, ne s'écartera pas de notre but premier : utiliser notre synergie de forces et d'expertises pour œuvrer, en collaboration étroite avec nos partenaires, en faveur d'une transition énergétique des territoires et du développement des énergies vertes, la clé d'un futur durable.

Raymond CHARBONNIER

Président du SYDELA

UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT

2020 fut véritablement l'année de la transition pour le SYDELA qui a renouvelé pas moins de 80 % de ses élus du Comité syndical, pour un mandat de 6 ans !

Depuis le 1^{er} octobre 2020, je suis fier de reprendre les rênes de la présidence du SYDELA.

- À mes côtés, 7 Vice-Présidents ont été élus, avec chacun un portefeuille d'actions et des responsabilités bien définies, pour poursuivre avec motivation, détermination et engagement nos actions en faveur du développement des réseaux et de la transition énergétique des territoires.
- Même si le contexte sanitaire a retardé le second tour des élections, ce sont donc 24 élus titulaires et 24 remplaçants qui ont rejoint les rangs de ce nouveau Comité, désignés par 16 collèges électoraux représentant les 180 communes adhérentes.
- Ce renouvellement du Comité s'accompagne d'un développement de nos services et d'une restructuration de notre organisation pour poursuivre notre croissance et œuvrer, toujours, au service des communes.

UN PROJET DE MANDAT ISSU DU COLLECTIF

Notre nouvelle équipe de gouvernance est porteuse d'une forte volonté d'évolution et d'actions cohérentes pour tous. Parce que nous croyons à la force du collectif, nous souhaitons construire, ensemble, un projet de mandat pertinent, engagé et utile, rassemblant tous les acteurs de la transition énergétique des territoires. Des enquêtes sont actuellement menées auprès des 24 élus, des représentants du SYDELA, des différents responsables de services et des élus du territoire, pour une réflexion commune sur les grandes directions à prendre, sans pour cela omettre nos métiers historiques.

Ce projet de mandat, que le SYDELA va porter au service de ses collectivités, sera rendu public à l'automne 2021 lors des commissions territoriales.

LE SYDELA FACE AU COVID

Malgré le contexte sanitaire qui a perturbé les organisations de travail, les équipes du SYDELA se sont montrées très réactives pour rester 100 % opérationnelles à distance dès le 1^{er} confinement et ce, sans interruption.

En parallèle, notre équipe de conseillers en énergie partagés s'est étoffée de 4 personnes pour accompagner la demande croissante des communes. 10 experts poursuivent aujourd'hui le développement des projets, un signe très positif pour l'avenir !

Enfin, parce que la solidarité et la coopération sont au cœur de notre organisation, le SYDELA a fourni, durant cette année difficile, un effort de solidarité envers les entreprises de BTP avec lesquelles nous travaillons quotidiennement afin de faciliter leur trésorerie et permettre de mieux traverser cette crise ensemble.

LES TEMPS FORTS



1 LAURÉAT – PROGRAMME ACTEE 22 JANVIER

Le Pôle Énergie Pays de La Loire* est lauréat du programme ACTEE. Ce programme permettra de mobiliser près de 1 million d'euros sur 2 ans pour développer des projets territoriaux en faveur de la maîtrise de l'énergie. (Se reporter aux P. 24 et 25)

*Composé des Syndicats d'énergie de Loire Atlantique (SYDELA), de Vendée (SYDEV), de Maine-et-Loire (SIEM), de la Mayenne (TE 53) - du Conseil départemental de la Sarthe et du Conseil régional Pays de La Loire.

2 SIGNATURE DU MARCHÉ POUR LE GROUPEMENT D'ACHATS EN ÉLECTRICITÉ 27 FÉVRIER

Signature du nouveau marché 2021-2023 pour le groupement d'achats en électricité pour le compte de 174 collectivités de Loire-Atlantique. (Se reporter à la P. 26)

3 FOCUS COVID 16 MARS

- Grâce à une mise en place anticipée du télétravail en 2019 par le SYDELA, tous les collaborateurs ont été prêts à télétravailler à 100 % et se rendre disponible pour les collectivités dès le 1^{er} jour du confinement.
- En cette période de crise sanitaire, le SYDELA s'est joint au mouvement de solidarité envers le personnel soignant en décidant la gratuité des bornes de recharges électriques SYDEGO sur 2 mois et demi.
- Afin de faciliter le travail des entreprises du BTP, nos partenaires au quotidien dans le service rendu aux collectivités, le marché Travaux a été rallongé de 3 mois et les modalités de paiements assouplies.

4 RÉCOLTE DE DONNÉES POUR LE PCRS 20 MARS

Plusieurs avions ont survolé le ciel de Loire-Atlantique à l'initiative de l'association L.A. Géo-Data. Ils ont recueilli différentes données (photographies aériennes et altimétrie) qui serviront à la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifié du département (PCRS). (Se reporter à la P. 39)



5 LANCEMENT DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) : ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PONTCHATEAU SAINT-GILDAS-DES-BOIS 22 SEPTEMBRE

Plus de 70 élus et agents de la communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois se sont rassemblés pour assister au lancement du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

6 ÉLECTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU SYDELA 1^{ER} OCTOBRE

Après 17 ans de contribution à la gouvernance du SYDELA et 12 ans de présidence, Bernard CLOUET (à gauche sur la photo) passe le relais à Raymond CHARBONNIER (à droite sur la photo), maire de Paimbœuf, 1^{er} Vice-Président de la communauté de communes Sud Estuaire, Vice-Président au sein d'Atlantic'Eau, administrateur de la SEM Sud Estuaire Littoral, et également président et directeur général de la SEM SYDELA Énergie 44.



En partenariat avec

ORACE **cetim** **atee** **SYDELA**

ORACE ÉNERGIE TOUR 2020

Forum régional de l'efficacité énergétique
Mercredi 7 octobre 2020 - **édition dématérialisée**

Déroulé de la journée

9h00 : Accueil
9h15 - 09h45 Conférence plénière d'ouverture
10h00 - 10h30 : 1 session de 3 mini conférences au choix
10h30 - 10h50 : pause-échange
11h0 - 11h30 : 1 session de 3 mini conférences au choix
11h35 - 12h05 : 1 session de 3 mini conférences au choix

Pause déjeuner

14h - 14h30 : 1 session de 3 mini conférences au choix
14h40 - 15h40 Conférence de clôture suivie d'un cocktail

Sponsors

PAYS DE LA LOIRE **LEZARD** **CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE** **ENGIE** **EDF**

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE **ACCELERATEUR D'ENTREPRISES**



7 INAUGURATION DE LA ZONE À ÉNERGIE PARTAGÉE DU BOIS CESBRON 1^{ER} OCTOBRE

Le SYDELA a inauguré avec Nantes Métropole et la ville d'Orvault la zone à énergie partagée du Bois Cesbron sur le parking de son siège social à Orvault. Ce projet est l'un des premiers dispositifs d'autoconsommation collective sur le territoire national. (Se reporter à la P. 30)

8 PARTENARIAT ORACE 7 OCTOBRE

Le SYDELA a été partenaire d'ORACE Énergie Tour 2020. Le but : promouvoir la chaleur renouvelable auprès des entreprises dans le cadre du COTER*. Le SYDELA est intervenu aux côtés d'Atlansun sur le sujet de la chaleur solaire pour sensibiliser les entreprises aux besoins importants en eau chaude sanitaire ou eau de lavage.

*COTER : Se reporter aux P. 27 et 28.



9 ÉLECTION AU BUREAU SYNDICAL 8 OCTOBRE

Le Comité syndical s'est réuni pour élire les 7 membres Vice-Présidents au Bureau syndical. (Se reporter à la P. 6)

10 LANCEMENT DE WEBINAIRES PAR LE SYDELA 23 NOVEMBRE

Lancement des 8 webinaires thématiques du SYDELA qui donneront les premières clefs du domaine de l'énergie et des métiers du SYDELA aux élus et techniciens des collectivités. (Se reporter à la P. 12)



LES ÉLU·E·S

LE SYDELA est administré par un Comité syndical constitué de représentants des communes, des communautés de communes et des communautés d'agglomération du département.

LE BUREAU

➤ Le Président

Depuis le 1^{er} octobre 2020, **Raymond CHARBONNIER** exerce les fonctions de Président du SYDELA.



Raymond CHARBONNIER

- Maire de Paimbœuf
- Vice-Président à la communauté de communes Sud-Estuaire

➤ Les Vice-Présidents



Frédéric DUNET

- 1^{er} Vice-Président du SYDELA
- Adjoint de Guérande



Patrick BERTIN

- 2^e Vice-Président du SYDELA
- Maire de Saint-Colomban
- Vice-Président à la communauté de communes de Grand-Lieu Communauté



Dominique DAVID

- 3^e Vice-Président du SYDELA
- Maire de Derval
- Vice-Président à la communauté de communes de Chateaubriant-Derval



Didier MEYER

- 4^e Vice-Président du SYDELA
- Maire de Gorges
- Vice-Président à la communauté d'agglomération de Clisson Sèvre et Maine Agglo



Jean-Pierre BELLEIL

- 5^e Vice-Président du SYDELA
- Maire de Joué-sur-Erdre
- Vice-Président à la communauté de communes du Pays d'Ancenis



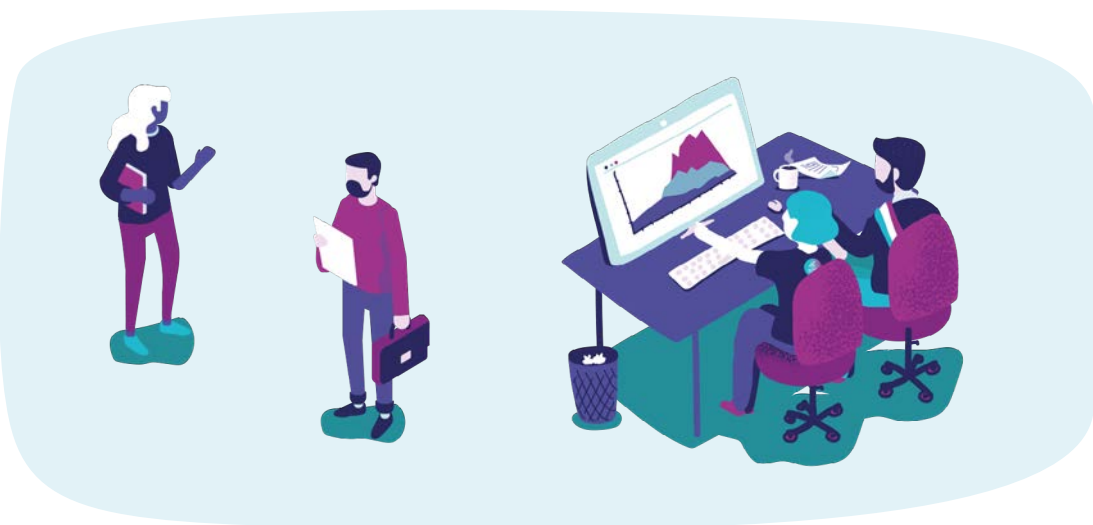
Maurice BOUHIER

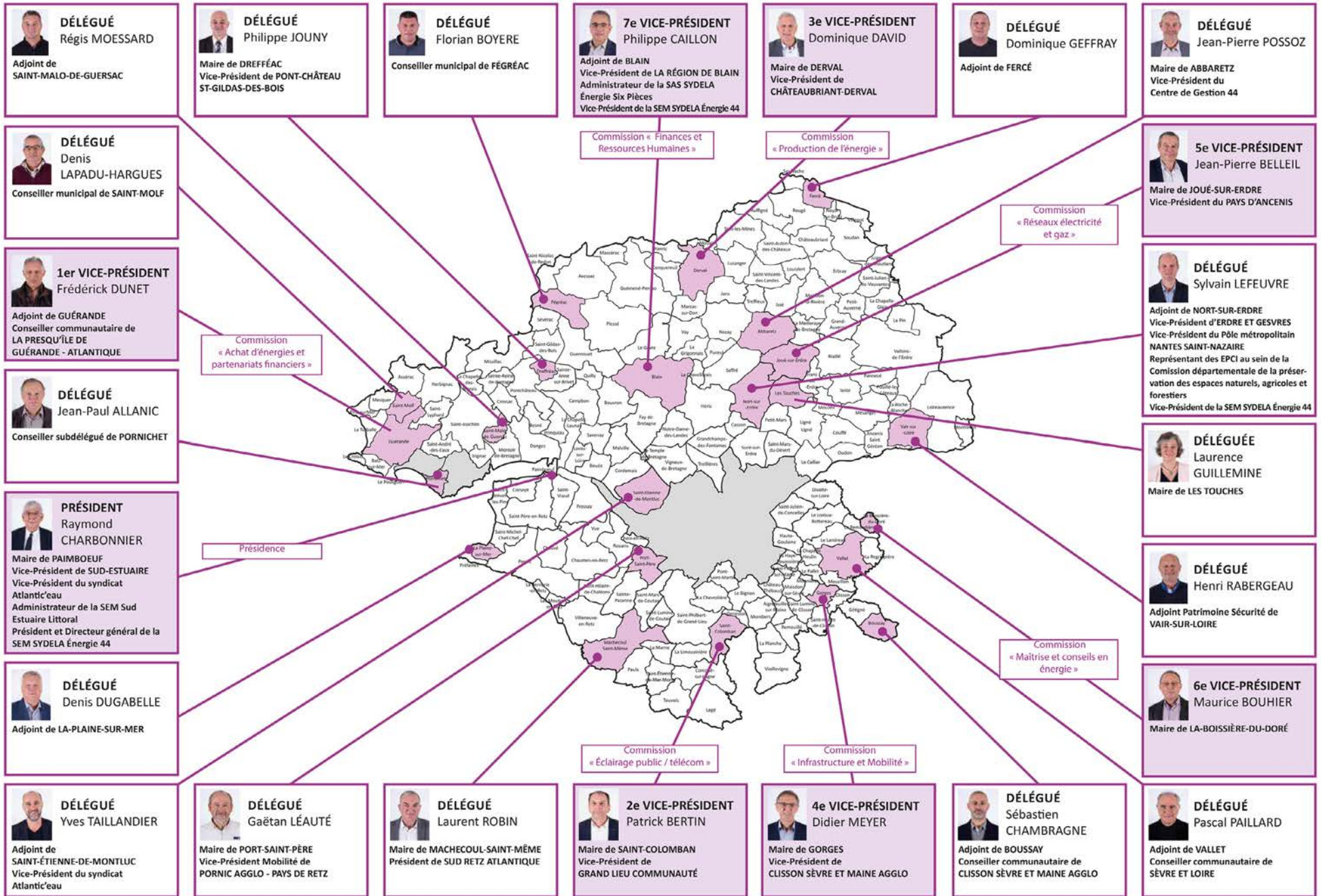
- 6^e Vice-Président du SYDELA
- Maire de La Boissière du Doré
- Conseiller communautaire à la communauté de communes de Sèvre et Loire



Philippe CAILLON

- 7^e Vice-Président du SYDELA
- Adjoint de Blain
- Vice-Président à la communauté de communes de la Région de Blain





LES ÉLU·E·S

LES COMMISSIONS ET LES MEMBRES ÉLUS ASSOCIÉS



↳ Éclairage public/Télécom

Patrick BERTIN - 2^e Vice-Président

Jean-Paul ALLANIC
Régis MOESSARD
Dominique GEFFRAY
Sylvain LEFEUVRE
Henri RABERGEAU
Philippe JOUNY

↳ Réseaux électricité et gaz

Jean-Pierre BELLEIL - 5^e Vice-Président

Yves TAILLANDIER
Florian BOYERE
Dominique GEFFRAY
Sylvain LEFEUVRE
Henri RABERGEAU
Philippe CAILLON
Philippe JOUNY



↳ Maîtrise de l'énergie

Maurice BOUHIER - 6^e Vice-Président

Denis LAPADU-HARGUES
Jean-Paul ALLANIC
Yves TAILLANDIER
Patrick BERTIN
Laurence GUILLEMIN
Denis DUGABELLE
Pascal PAILLARD

↳ Achat d'énergie et partenariats financiers

Frédéric DUNET - 1^{er} Vice-Président

Dominique DAVID
Jean-Pierre POSSOZ



↳ Mobilité

Didier MEYER - 4^e Vice-Président

Frédéric DUNET
Laurent ROBIN
Denis DUGABELLE
Pascal PAILLARD



↳ Production de l'énergie

Philippe CAILLON - 7^e Vice-Président

Denis LAPADU-HARGUES
Régis MOESSARD
Florian BOYERE
Laurent ROBIN
Laurence GUILLEMIN
Gaëtan LÉAUTÉ
Maurice BOUHIER
Sébastien CHAMBRAGNE



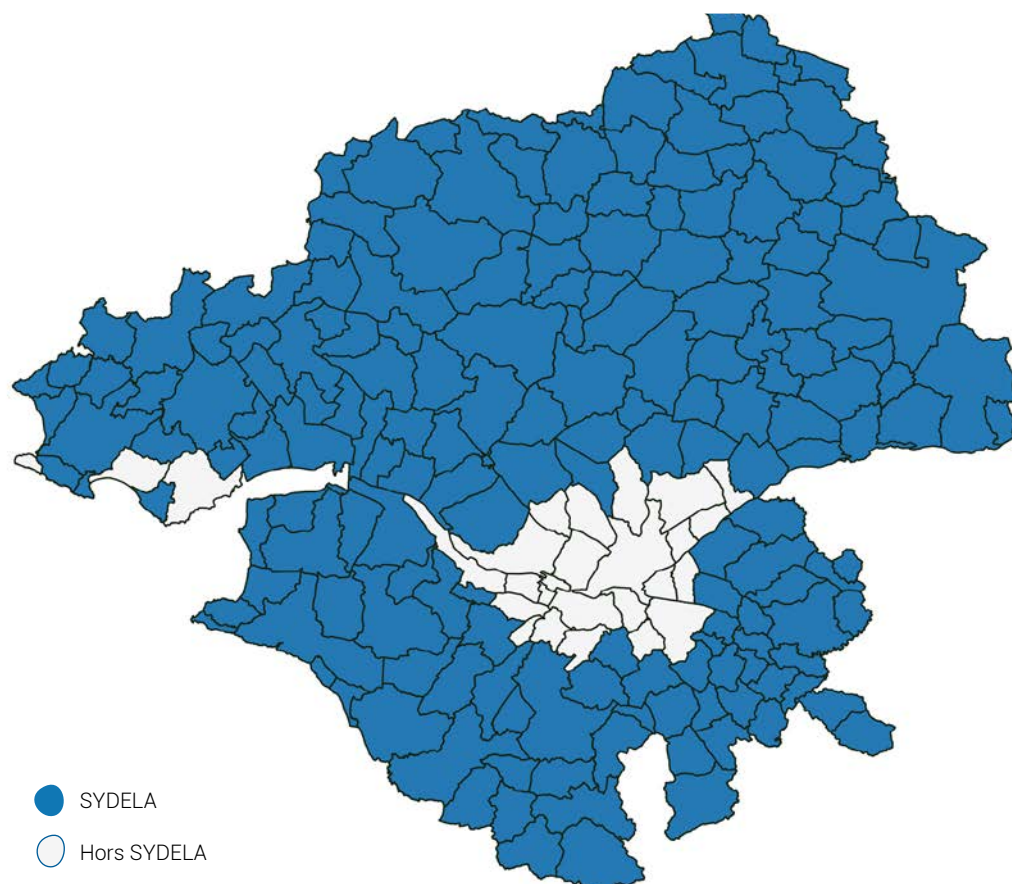
↳ Finances RH et Administration

Dominique DAVID - 3^e Vice-Président

Jean-Pierre BELLEIL
Jean-Pierre POSSOZ
Sébastien CHAMBRAGNE

LES CHIFFRES CLÉS

Exercice de la compétence Électricité en Loire-Atlantique



PÉRIMÈTRE DE L'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (AODE)

180

COMMUNES ADHÉRENTES

11

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ADHÉRENTES

3

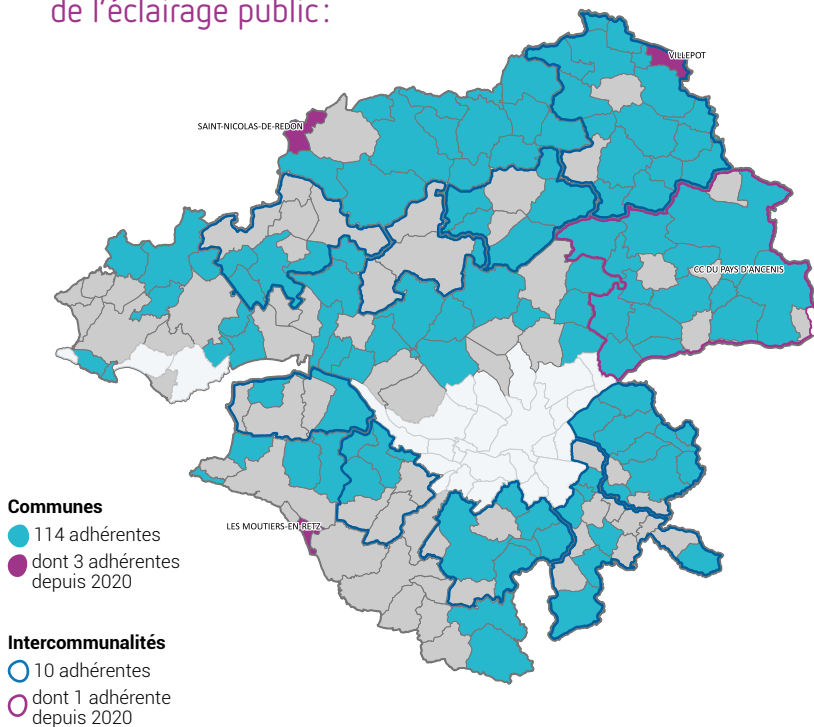
COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION ADHÉRENTES

NOUVELLES ADHÉSIONS ET MODIFICATIONS STATUTAIRES

- 🕒 Le 1^{er} janvier 2020, la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique a adhéré au SYDELA avec le transfert de la compétence "Réseaux et services locaux de communications électroniques".
- 🕒 Le 5 novembre 2020, la commune de Villeneuve-en-Retz est transférée vers le collège électoral de Pornic Agglo-Pays de Retz.

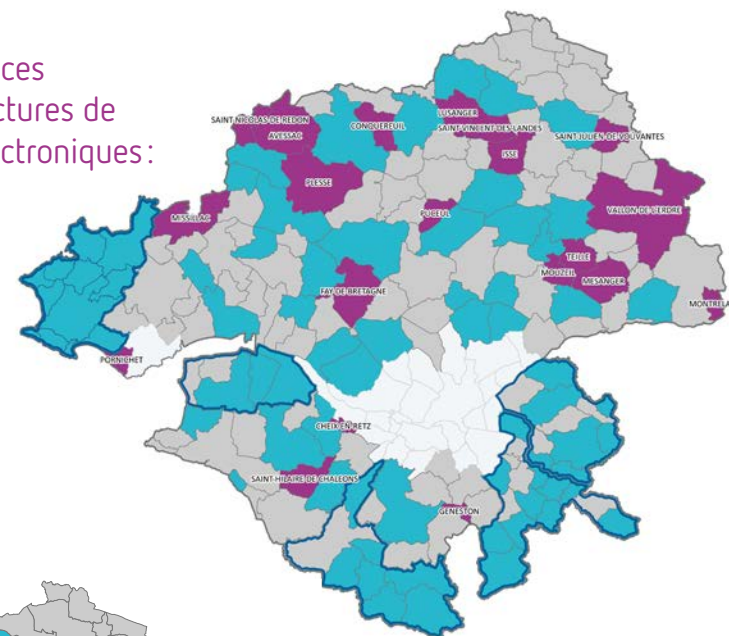
LES COMMUNES ADHÉRENTES ET CELLES QUI ONT ADHÉRÉ EN 2020 À :

➤ L'Exploitation et la maintenance de l'éclairage public :

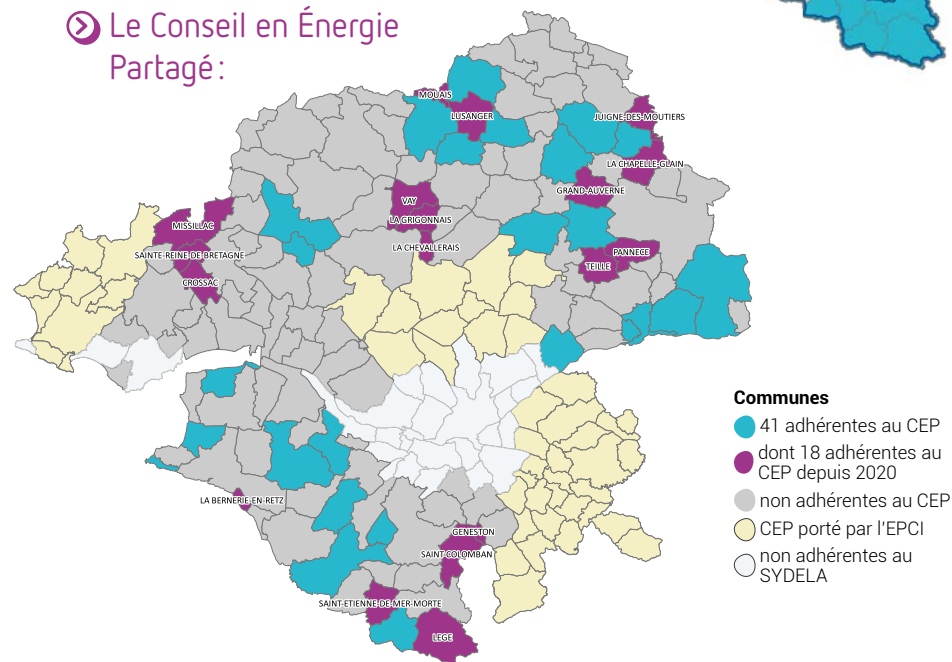


➤ Les Réseaux et services locaux des Infrastructures de Communications Électroniques :

- Communes**
- 83 adhérentes
 - dont 20 adhérentes depuis 2020
- Intercommunalités**
- 5 adhérentes



➤ Le Conseil en Énergie Partagé :



AU 31 DÉCEMBRE 2020

Urbanisme



Certificats
d'urbanisme
et Autorisations
d'urbanisme

9 415

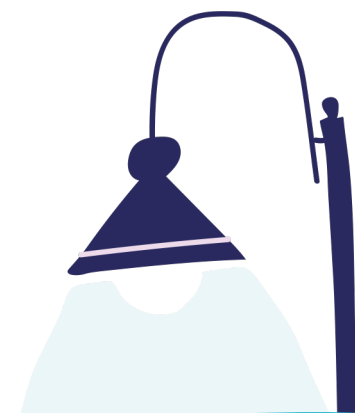
DOSSIERS TRAITÉS
DONT 3 929 CU
ET 5 486 AU



Mobilité

182 BORNES
NORMALES

21 BORNES
RAPIDES



Éclairage public

107 605

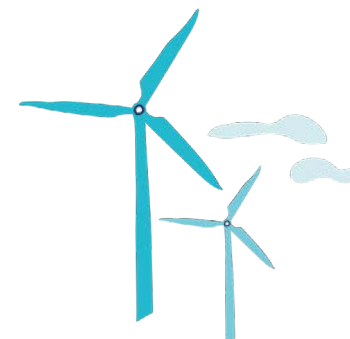
FOYERS LUMINEUX DONT
58 688 EN MAINTENANCE



Gaz

1 720 KM

DE RÉSEAU



Électricité

9 901 KM

DE RÉSEAU HAUTE
TENSION A (HTA)

10 232 KM

DE RÉSEAU BASSE
TENSION (BT)

11 938

POSTES HTA/BT

SENSIBILISER AUX QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES

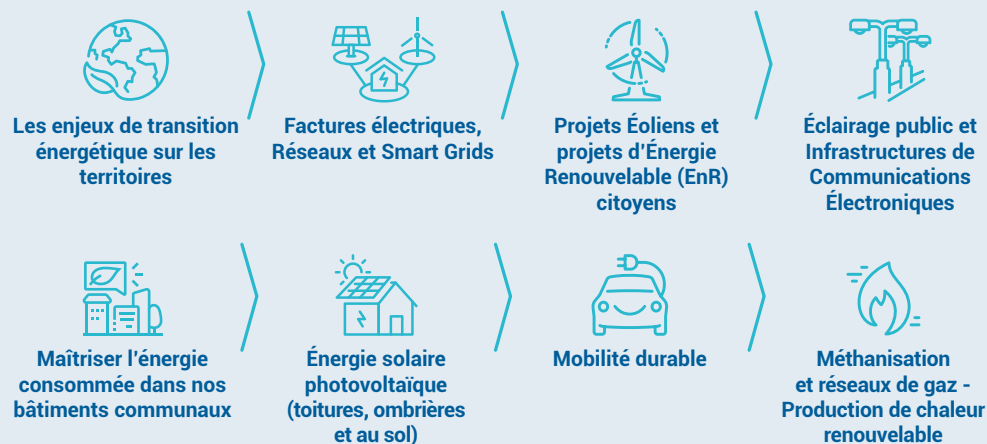
À partir de la fin 2020, le SYDELA a lancé un cycle de 8 webinaires pédagogiques sur les thèmes du service public de l'énergie.

Leur objectif: sensibiliser les nouveaux élus des collectivités et leurs techniciens aux questions de l'énergie et promouvoir les missions du SYDELA.

Bilan du cycle des 8 WEBINAIRES THÉMATIQUES DU SYDELA

Décembre 2020 à mars 2021

106 COMMUNES et 11 INTERCOMMUNALITÉS représentées



89% satisfaits et très satisfaits des webinaires (sur 71 participants ayant répondu au sondage de satisfaction)

362 participants élus et techniciens des collectivités

89% recommandent les webinaires (sur 71 participants ayant répondu au sondage de satisfaction)



«Je trouve vos interventions très complètes et agréables à suivre. Riches en informations et conseils.»



«Hâte de mettre en œuvre ces solutions sur ma commune !»



«Continuez dans ce sens c'est synthétique et très informatif.»

S'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE ET INNOVER

➤ Mieux s'équiper pour renforcer le télétravail

Grâce à des équipements informatiques adaptés, les équipes du SYDELA ont pu adopter le télétravail à 100 % dès le 16 mars, pour une continuité totale de leur mission au service des adhérents.

Les outils collaboratifs et l'encadrement des pratiques ont été repensés et développés pour s'adapter au mieux au contexte sanitaire difficile.

MOBILISATION DES ÉLUS ET SERVICES DU SYDELA :

> Du Président et des 7 Vice-Présidents en tant qu'élus référents des webinaires

> Des 16 collaborateurs pour la préparation en amont et les interventions les jours J

ASSURER LA QUALITÉ DE LA CONCESSION

LE RÔLE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ (AODE) DU SYDELA

Le SYDELA exerce sa fonction d'AODE pour le compte de 180 communes (657 950 habitants) de Loire-Atlantique. Le SYDELA est propriétaire du réseau électrique par transfert de compétence de la part des communes, et il en confie l'exploitation au concessionnaire ENEDIS.

Le SYDELA et ENEDIS se **partagent la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique** selon des modalités fixées par le contrat de concession. Ce contrat* spécifie aussi les conditions dans lesquelles ENEDIS est amené à exploiter, entretenir, développer et renouveler les ouvrages et le réseau de distribution électrique pour le SYDELA.



➤ Le SYDELA, maître d'ouvrage des travaux électriques

3 bénéfices concrets pour les territoires

- 1 L'engagement du SYDELA dans cette maîtrise d'ouvrage permet de garantir un **investissement en lien direct avec le développement des communes**. Ce lien est renforcé depuis l'ouverture du Guichet unique SYDELA/ENEDIS pour les consultations d'urbanisme.
- 2 Il favorise également **l'activité des entreprises de travaux publics sur l'ensemble du territoire**. Le SYDELA investit chaque année 15 millions d'euros de travaux électriques dans un marché loti en plus de 10 lots géographiques, contribuant de fait à l'aménagement et à l'activité économique de chaque territoire.
- 3 Enfin, cela permet directement le maintien d'une **expertise publique** sur les réseaux électriques afin que le SYDELA puisse assurer le rôle d'autorité organisatrice que les communes lui ont confié.

Par ailleurs, la mutualisation des adhérents au sein du SYDELA donne lieu à la mobilisation de financements qui permettent :

- aux communes de **réduire jusqu'à 50 %** de leur participation au coût des travaux d'effacement.
- au SYDELA d'améliorer les réseaux électriques basse tension, principalement en zone rurale, et d'assurer une politique volontariste d'**éradication des fils "accidentogènes"**.

➤ Synthèse du contrôle de la concession électrique

En tant qu'autorité concédante, le SYDELA veille en continu, par son activité de contrôle (financier, qualité de la distribution, évolution des réseaux) à la bonne application du contrat par les concessionnaires ENEDIS et EDF (EDF : pour le tarif régulé de vente de l'électricité).

La synthèse du contrôle de la concession électrique** porte à la fois sur l'activité de contrôle de la concession électrique et sur l'ensemble des actions réalisées par le SYDELA sur les réseaux électriques, en particulier concernant la manière dont le SYDELA priorise avec ENEDIS ses investissements directs sur le réseau et son activité sur le guichet d'urbanisme.

Ce document a une ambition pédagogique :

- Il partage les enjeux du réseau en apportant quelques indicateurs-clés sur le patrimoine ou la qualité de service aux usagers.
- Il apporte des précisions sur différents sujets techniques (rubrique "Le saviez-vous ?").

FAITES-NOUS PART DE VOS PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION ET/OU DE VOS QUESTIONS!

Contact : **Laurent LABARRE**,
Chargé de contrôle concessions
02 51 80 45 84

* Retrouvez le contrat de concession et
** la dernière synthèse du contrôle de la concession électrique sur :

www.sydelala.fr > Rubrique Les Publications

ASSURER LA QUALITÉ DE LA CONCESSION

👉 "ODICE", outil décisionnel partagé de la concession. Il est inédit !

En 2020, le SYDELA et ses 2 voisins, le SDE35 et le SyDEV (85) ont mis en œuvre un **projet commun de valorisation de leurs données de contrôle de la concession électrique et de partage d'analyses**. Ce projet s'appelle "Organisation des Données et Indicateurs Concessions d'Électricité (ODICE)".

Cette mutualisation a permis de produire un premier livrable avec des indicateurs-clés à la maille communale sous forme de "fiche commune" *. Les principaux thèmes de la concession de distribution publique d'électricité sont traités : usagers, production d'énergie renouvelable, qualité de l'électricité, patrimoine.

👉 Ce projet multi-syndicats centré autour de l'exploitation des données est une première.

Des travaux de capitalisation et de communication sont aujourd'hui envisagés pour évaluer l'intérêt d'un élargissement de son périmètre à d'autres domaines d'activités (gaz, éclairage public, mobilité...).

👉 Le recours contentieux avec Enedis

Établi en 1994, le contrat entre le SYDELA et ENEDIS prendra fin en 2024. Pour préparer son renouvellement, un diagnostic de l'existant a été effectué en 2019, comprenant un audit technique et un audit comptable.

👉 Les résultats de l'audit comptable révèlent une sous-évaluation à hauteur de 30 % de la créance du concédant, soit un solde de tout compte positif à hauteur de + 91 M€ en faveur du SYDELA contre - 49 M€ en sa défaveur d'après les éléments fournis par ENEDIS fin 2018.

👉 Si le solde de tout compte actuel (2020) est validé en l'état, la marge de manœuvre des collectivités à l'issue du prochain contrat sera réduite d'autant.

👉 Les démarches du SYDELA

👉 **Fin 2019**, le SYDELA a fait appel à une commission de conciliation pour lui soumettre le constat de ce désaccord avec ENEDIS ainsi que la mise en demeure d'ENEDIS de fournir un certain nombre de documents justificatifs.

👉 **En mars 2020**, faute de convergence de point de vue, le SYDELA a soumis la question à l'arbitrage du Juge Administratif devant le Tribunal Administratif de Nantes.

👉 **Le 5 décembre 2020**, ENEDIS a renvoyé son mémoire en défense.

Le SYDELA a renvoyé le sien en **avril 2021**.



* Vos données Électricité sur :

www.sydeLa.fr

LE RÔLE D'AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA DISTRIBUTION DE GAZ (AODG) DU SYDELA

Le SYDELA exerce sa mission d'AODG sur un périmètre de 74 communes.

En 2021, les huit derniers contrats historiques qui intégreront le contrat mutualisé devraient être renouvelés.

Les 7 missions du SYDELA en tant qu'AODG



1 Délégation du service public

Passation des actes relatifs à la délégation du service public pour la distribution publique de gaz.



2 Contrôle

Contrôle du bon accomplissement des missions de service public et des réseaux publics de distribution de gaz.



3 Transition énergétique

Interventions pour la réalisation d'actions tendant à maîtriser la demande d'énergie, et ayant pour objet d'éviter le renforcement du réseau public de gaz.



4 Intérêt des usagers

Représentation des intérêts des usagers dans leurs relations avec les entreprises délégataires.



5 Conciliation

Missions de conciliation pour régler des différends relatifs à la fourniture de gaz.



6 Accompagnement & innovations

Études générales sur l'évolution du service concédé.



7 Suivi de la concession

Exploitation et analyse des données de contrôle Gaz.

Le droit à l'injection, une avancée réglementaire dans la transition énergétique des territoires !

Fin 2019, un nouveau "droit à l'injection" est né pour **faciliter l'injection du gaz renouvelable produit sur les sites de méthanisation dans les réseaux de gaz naturel.**

Selon la loi EGALIM, les gestionnaires de réseaux de gaz doivent adapter leurs réseaux pour qu'ils puissent accueillir ce **biométhane**. Or celui-ci est produit en zone rurale, là où la consommation de gaz est faible voire nulle en été. Le biométhane doit donc être acheminé vers les villes où les activités industrielles consomment du gaz toute l'année. Des travaux sont ainsi nécessaires pour la pose de nouvelles canalisations ou de postes de compression, y compris dans des communes non-desservies en gaz.

Le SYDELA aux côtés des communes

Dans ce contexte, en tant qu'Autorité Organisatrice de la Distribution de Gaz, le SYDELA a pour mission d'informer les élus locaux sur la méthanisation et les travaux qui pourraient concerner le territoire, puis de les accompagner dans leurs échanges avec le gestionnaire de réseau.

À savoir

➤ L'objectif français est d'atteindre 10 % de gaz renouvelable dans la consommation annuelle de gaz naturel en 2030 en substitution du gaz fossile importé.

➤ Le gaz produit par méthanisation a un impact 5 à 10 fois moindre sur l'effet de serre que le gaz naturel d'origine fossile, sur l'ensemble de son cycle de vie. En effet, les émissions dues à l'extraction du gaz naturel et les émissions fatales liées à la décomposition des déchets agricoles sont ainsi évitées.

Retrouvez la dernière synthèse du contrôle de la concession gaz sur :

www.sydelala.fr > Rubrique "Les Publications"

INVESTIR DANS NOS RÉSEAUX

Un service de proximité pour vos projets de travaux électriques

Réactif et efficace, le SYDELA accompagne les collectivités adhérentes à chaque étape de leurs projets : de la demande initiale à la facturation, en passant par l'étude et les travaux... Un service de proximité optimal pour un maillage territorial complet.

SYDEPRO... VOS CHANTIERS COMME SI VOUS Y ÉTIEZ !



COMMENT UTILISER SYDEPRO ?



Rendez-vous sur le site sydela.fr, rubrique "Espace Adhérents", puis "SYDEPRO".



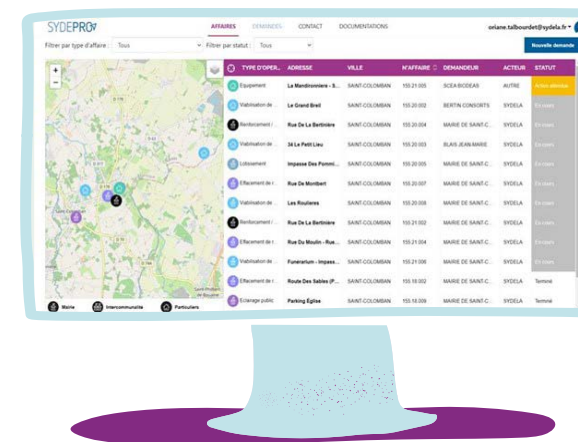
Vous pouvez :

- **Sélectionner** la nature du chantier (type d'opération) concerné,
- **Accéder** à une localisation géographique de tous vos chantiers en cours,
- **Suivre** l'avancée de vos chantiers (étapes, dates estimatives, dates réelles),
- **Faire une nouvelle demande** de travaux, la localiser géographiquement et suivre son traitement,
 - **Contact**er votre interlocuteur privilégié,
- **Retrouver** la documentation relative aux activités et services proposés par le SYDELA.

Cet outil numérique, conçu en 2019 conjointement entre les collectivités et le SYDELA, permet :

- **le dépôt simplifié de toute nouvelle demande de travaux,**
- **un suivi localisé en temps réel des différentes étapes des chantiers** engagés sous maîtrise d'ouvrage du SYDELA (électricité, éclairage public, télécom).

SYDEPRO



POUR + D'INFOS, CONTACTEZ :

Fabien JAHENY, référent SYDEPRO
06 20 31 73 89
fabien.jaheny@sydela.fr

Ainsi que les 2 responsables de secteurs :

Nicolas CHARBONNIER
06 20 31 73 23
nicolas.charbonnier@sydela.fr

David DUROS
06 20 31 73 19
david.duros@sydela.fr

LE GUICHET UNIQUE URBANISTIQUE SYDELA/ENEDIS

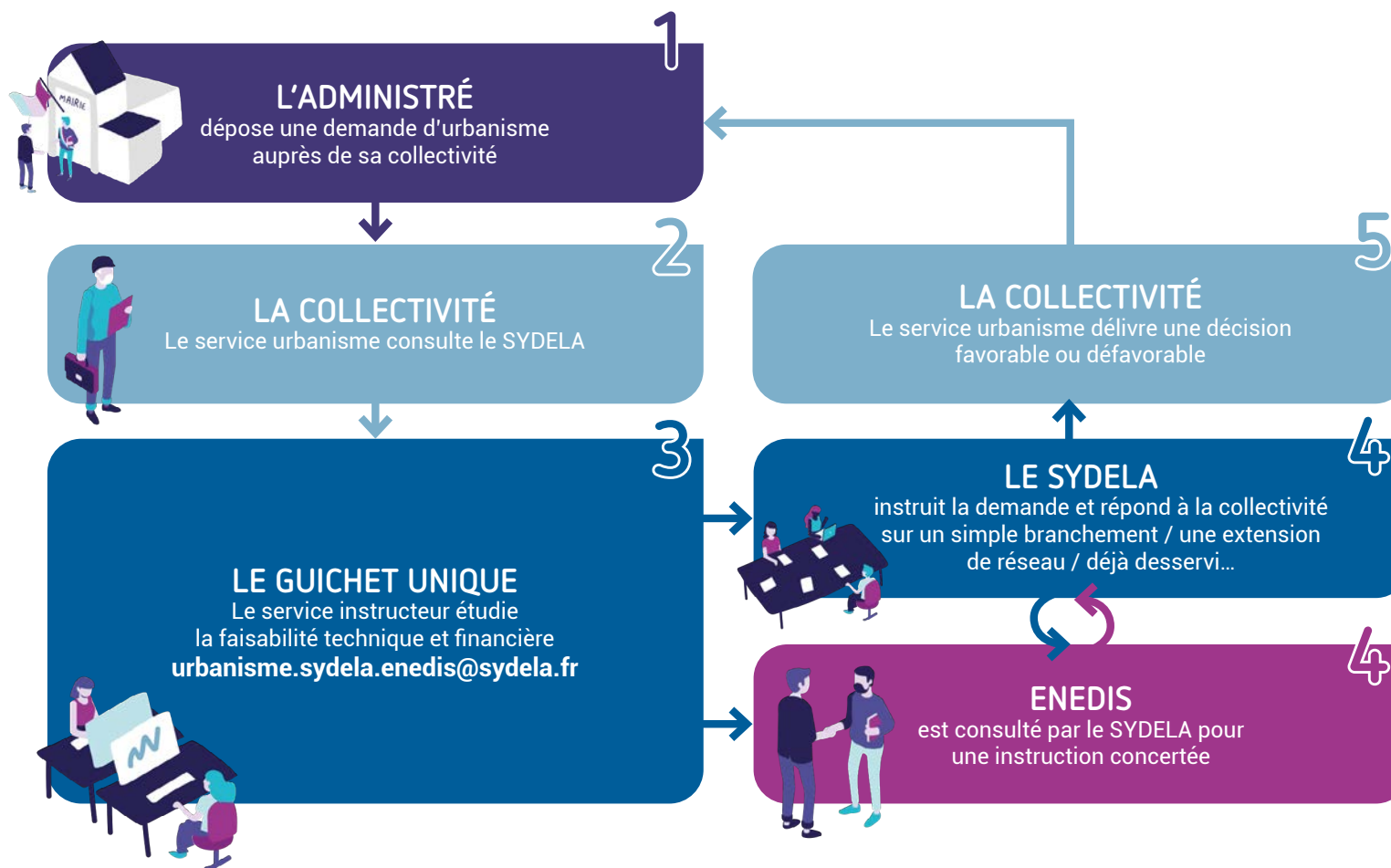
Il instruit de façon concertée avec ENEDIS les certificats et autorisations d'urbanisme que les services instructeurs des collectivités transmettent au SYDELA.

En 2020, changement d'adresse mail de saisine du Guichet unique !

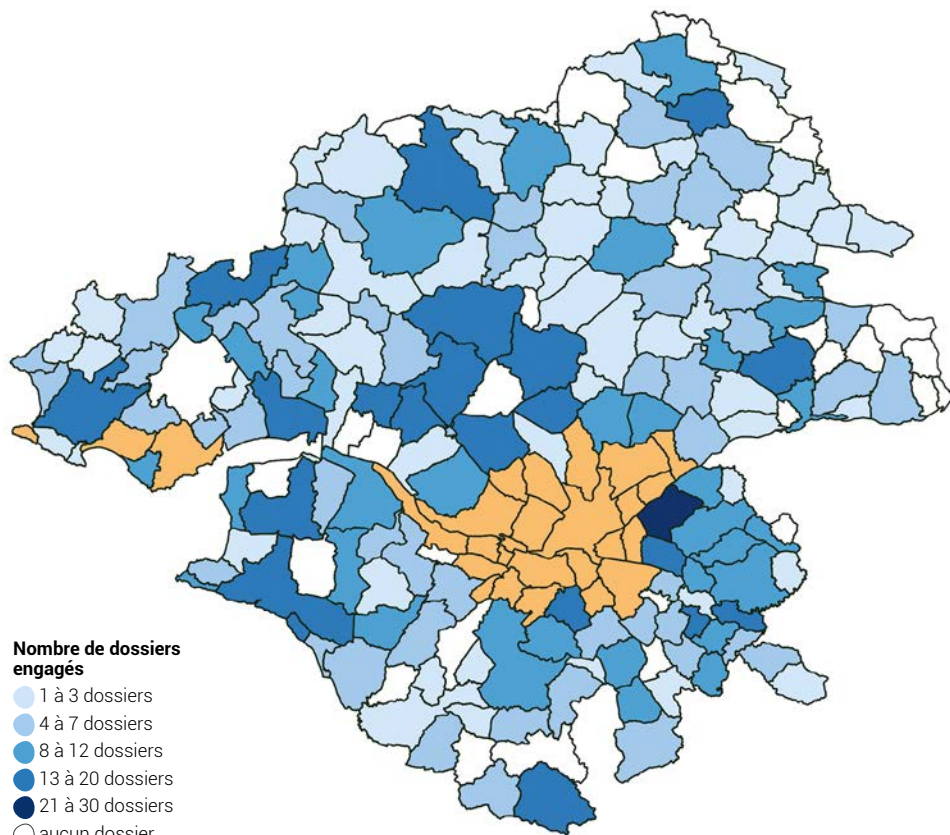
Pour tout échange avec le service instructeur du SYDELA, utilisez désormais :

urbanisme.sydelà.enedis@sydelà.fr

➤ Circuit des demandes d'urbanisme



ENGAGEMENTS SYDELA 2020



Nombre de dossiers engagés

- 1 à 3 dossiers
- 4 à 7 dossiers
- 8 à 12 dossiers
- 13 à 20 dossiers
- 21 à 30 dossiers
- aucun dossier

Hors SYDELA



EN 2020, LE SYDELA A TRAITÉ
1 054
 DOSSIERS DE TRAVAUX
 pour un montant total de **21 555 629 € HT.**
 Dont **11 802 126 € HT** à sa charge,
 soit **55 %** du montant total.

➤ Au cours de l'année 2020, le SYDELA a réalisé :

Nature des travaux	Nombre de dossiers	Coût des travaux*	Participation des demandeurs*	Prise en charge par Le SYDELA*
ALIMENTATION ÉLECTRIQUE	310	4 859 418 €	2 733 105 €	2 126 313 € soit 44 %
EFFACEMENT ÉLECTRIQUE	49	4 319 070 €	1 495 934 €	2 823 136 € soit 65 %
RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE	67	2 939 965 €	0 €	2 939 965 € soit 100 %
SÉCURISATION ÉLECTRIQUE	28	1 173 638 €	0 €	1 173 638 € soit 100 %
ÉCLAIRAGE PUBLIC	393	6 638 031 €	3 898 958 €	2 739 073 € soit 41 %
RÉSEAUX TÉLÉCOM	207	1 625 506 €	1 625 506 €	0 € soit 0 %
TOTAL	1 054	21 555 629 €	9 753 503 €	11 802 126 € soit 55 %

*Montant total HT en euros

LES TRAVAUX 2020 - RÉALISATIONS

PENDANT ➤



⬅️ APRÈS



Château-Thébaud

Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

AVANT ➤



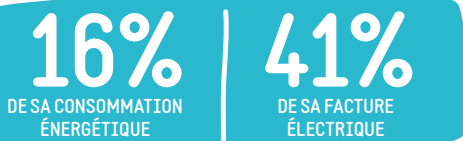
⬅️ APRÈS



GÉRER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

CONTEXTE

➤ L'éclairage public d'une collectivité, c'est :



Pouvoir maîtriser au mieux ses consommations et dépenses énergétiques passe inévitablement par une amélioration de la performance et la qualité de l'éclairage public. C'est pourquoi les collectivités adhérentes font confiance au SYDELA pour les accompagner dans l'installation, la rénovation et le diagnostic de leur patrimoine d'éclairage public.

LE GÉORÉFÉRENCEMENT, UNE COMPÉTENCE DU SYDELA

➤ Pourquoi ?

Depuis 2012, la **réforme anti-endommagement des réseaux induit** l'obligation de géoréférencer les ouvrages non sensibles et sensibles, dont le réseau d'éclairage public, impliquant ainsi fortement les collectivités locales, acteurs majeurs dans le domaine des travaux publics.

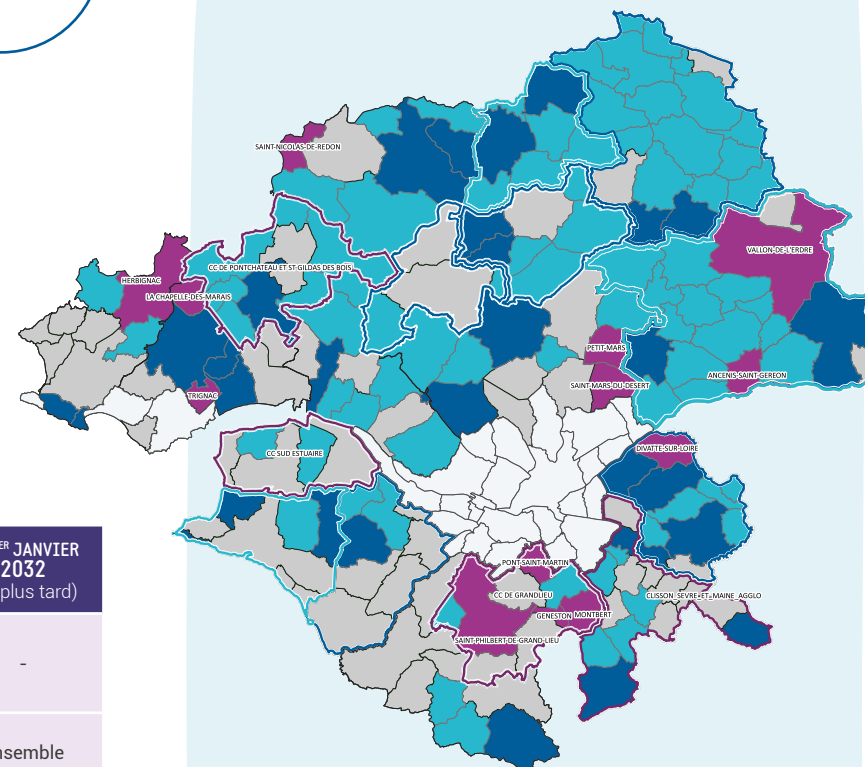
➤ Comment ?

Pour des raisons de sécurité, les **ouvrages souterrains non sensibles et sensibles** doivent avoir un **géoréférencement de classe A** (précision à 40 cm pour les réseaux rigides et à 50 cm pour les réseaux souples), comme suit :

	LE 1 ^{ER} JANVIER 2020 (au plus tard)	LE 1 ^{ER} JANVIER 2026 (au plus tard)	LE 1 ^{ER} JANVIER 2032 (au plus tard)
Unités URBAINES (au sens de l'INSEE)	Ouvrages sensibles	Ensemble des ouvrages	-
Unités RURALES (au sens de l'INSEE)	-	Ouvrages sensibles	Ensemble des ouvrages

➤ Au 1^{er} janvier 2020 au plus tard, l'ensemble des ouvrages sensibles du patrimoine Éclairage public des collectivités urbaines - ayant confié la compétence Investissement et Maintenance Éclairage public au SYDELA - a été géoréférencé en classe A.

Communes dont le géoréférencement a été réalisé et réceptionné par le SYDELA au 31 décembre 2020



Communes (rurales et urbaines)

- 45 réalisées
- dont 13 réalisées depuis 2020
- 80 restes à réaliser

Intercommunalités

- 9 réalisées
- dont 4 réalisées depuis 2020
- 3 restes à réaliser
- communes non adhérentes à la maintenance EP
- communes non adhérentes au SYDELA

UN SERVICE ACCESSIBLE À TOUTES LES COLLECTIVITÉS

Même sans déléguer la maintenance de votre Éclairage public au SYDELA, votre collectivité peut bénéficier de notre expertise pour réaliser son géoréférencement, par conventionnement.

Conditions :

- Le coût de la prestation est à votre charge,
- Un diagnostic préalable des installations devra avoir été effectué et mis à jour si nécessaire.

NUISANCES LUMINEUSES: NOUVELLE RÉGLEMENTATION !

Pour répondre aux enjeux environnementaux, l'État s'est engagé en légiférant sur les nuisances lumineuses, afin de protéger la biodiversité et réduire les consommations d'énergie.

Dès janvier 2020, les principales mesures de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatives à la prévention, la réduction et la limitation des nuisances lumineuses sont entrées en vigueur.

➤ Principales mesures de l'arrêté

La suppression de tout luminaire de type "boules" à ULR supérieur à 50 %

Les luminaires, dont la proportion de lumière émise au-dessus de l'horizontale en condition d'installation est supérieure à 50 %, doivent être **remplacés pour le 1^{er} janvier 2025** au plus tard.

La limitation de la température de couleur

La température de couleur **ne peut excéder 3 000 °K en agglomération et hors agglomération.**

Pour les **zones de restriction particulière** du département, parcs et réserves naturelles, la température de couleur ne peut excéder **2 700 °K en agglomération, et 2 400 °K hors agglomération.**

➤ Calendrier d'application

LE 1^{ER} JANVIER 2020

Dimensionnement des installations avec les nouvelles caractéristiques :

- La répartition lumineuse,
- La densité surfacique,
- La température de couleur.

LE 1^{ER} JANVIER 2021

Plages horaires de fonctionnement déterminées en fonction du type d'installations (Ex : coupure des mises en lumière au plus tard à 1h du matin).

LE 1^{ER} JANVIER 2025

Suppression de tout luminaire à ULR supérieur à 50 %.



LE DIAGNOSTIC DES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (ICE)

👉 Le SYDELA, gestionnaire de vos réseaux

Fort de son expérience sur les réseaux télécom, le SYDELA gère l'ensemble des chambres et fourreaux pour de nombreuses collectivités.

👉 Pour quelles infrastructures ?

Les infrastructures financées après 1997 par les collectivités dans les zones d'activités, les lotissements et les extensions sur le domaine public routier.

👉 Les chiffres :

2 000

RÉPONSES AUX
DÉCLARATIONS DE TRAVAUX
ET DÉCLARATIONS
D'INTENTION DE
COMMENCEMENT DE TRAVAUX

Pour l'exploitation et la maintenance
des opérations :

103

COLLECTIVITÉS
ADHÉRENTES: + 25%
par rapport à 2019

Environ
1 300

CHAMBRES
TÉLÉCOM

Environ
400 KM

DE FOURREAUX

Les collectivités transfèrent la compétence de la gestion de leurs réseaux et Infrastructures de Communications Électroniques (ICE) au SYDELA.

👉 Le SYDELA, acteur à l'échelle départementale :

- Mutualise les moyens humains et techniques,
- Défend les intérêts des collectivités face aux opérateurs,
- Facilite le déploiement de la fibre optique en mettant à disposition les infrastructures.

👉 Une gestion de A à Z par le SYDELA :

- Un diagnostic des infrastructures,
- Un géoréférencement des chambres de tirage,
- Les réponses aux déclarations de projets de travaux (DT) et aux déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT),
- La maintenance des infrastructures,
- La mise à disposition des ICE auprès des opérateurs de communications électroniques.

À savoir

Le transfert de compétence se fait **par délibération de votre collectivité**. Pour cela, un modèle de délibération est à votre disposition dans la rubrique "Téléchargements" sur : www.sydel.fr/les-reseaux-et-services-locaux-de-communications-electroniques-2

LES ENFOUISSEMENTS COORDONNÉS DE RÉSEAUX

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique et de la gestion des ICE sous-jacentes, le **SYDELA et ORANGE ont signé en 2020 une convention. Cette convention encadre et organise les enfouissements coordonnés de réseaux*** qui améliorent le cadre de vie des usagers et garantissent la sécurité.

QUEL IMPACT SUR VOTRE COLLECTIVITÉ ?

👉 Vous n'avez pas transféré la compétence de vos ICE au SYDELA ?

Vous **ne bénéficiez donc pas de certaines garanties** de cette convention. Ainsi :

- Vous avez plusieurs interlocuteurs,
- ORANGE est propriétaire de vos ICE,
- Le SYDELA ne finance pas vos ICE.

👉 Vous avez transféré la compétence de vos ICE au SYDELA ?

Nous **garantissons la mise à disposition de vos ICE dans des conditions simplifiées**. Le SYDELA :

- Est votre unique interlocuteur,
- Exploite et entretient vos ICE,

- Garantit auprès des opérateurs l'homogénéité d'accès aux ICE dans des conditions objectives et non discriminatoires,
- Favorise le déploiement de la fibre optique en mobilisant les ressources existantes,
- Finance une partie de vos ICE.

*Enfouissement coordonné de réseaux : Couplage de l'enfouissement des réseaux électriques avec celui des réseaux de communications électroniques.

MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

L'ENJEU DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DU SYDELA

Une bonne gestion des consommations énergétiques permet aux collectivités territoriales de garantir un service public de qualité, tout en réalisant des économies. Pour mettre en place une politique énergétique maîtrisée et agir concrètement sur votre patrimoine public, les conseillers en énergie partagés du SYDELA vous accompagnent sur tous vos projets de transition énergétique.

➤ Nos domaines d'intervention pour une énergie maîtrisée

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)

➤ **Mission d'expertise et de conseil dédiée à la gestion énergétique du patrimoine public**, avec un appui technique et financier à chaque étape de vos projets d'optimisation et d'efficacité énergétique.

➤ **Guichet unique des activités de transition énergétique auprès des collectivités** (photovoltaïque, chaleur renouvelable, mobilité durable et achats d'électricité et de gaz naturel).

Objectifs :

- Maîtriser votre budget de fonctionnement,
- Gérer et valoriser votre patrimoine public,
- Améliorer le confort des usagers et des gestionnaires,
- Identifier vos potentiels de production d'énergie renouvelable.

Les études énergétiques pour bâtiments publics

➤ Audits énergétiques

Définir, évaluer et prioriser des travaux de rénovation énergétique (sur bâti ou installations techniques). Financement à hauteur de 50 % (20 % par le SYDELA et 30 % par l'ADEME).

➤ Diagnostics d'usages

- Dresser un état des lieux du fonctionnement de vos équipements techniques de chauffage, de climatisation et de ventilation,
- Proposer des solutions d'optimisation.

➤ Un besoin d'accompagnement croissant

26

NOUVELLES COMMUNES ONT ADHÉRÉ AU SERVICE CEP DU SYDELA EN 2020, portant ainsi le nombre de communes bénéficiant de ce service à 56.

100%

DES COMMUNES DU TERRITOIRE ont accès à un service CEP.

PROLONGATION GRATUITE des conventions d'adhésion de 5 mois pour prendre en compte les baisses d'activités liées à la crise sanitaire et aux confinements.



LE SYDELA À VOS CÔTÉS DANS L'APPLICATION DU DÉCRET ÉCO ÉNERGIE TERTIAIRE

Depuis 2019, le décret Éco Énergie Tertiaire donne aux collectivités de nouvelles directives quant à la réduction des consommations énergétiques de leur patrimoine public.*

Elles ont jusqu'au 30 septembre 2022, date de la 1^{re} échéance, pour **se mettre en conformité avec cette réglementation !**

Cette réduction de consommation d'énergie sera progressive : 40 % d'ici 2030 par rapport à 2010, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 !

Dans le cadre du service de conseil en énergie partagé, le SYDELA vous accompagne à chaque étape du processus de mise en conformité :

- 1 **Identifier** vos bâtiments assujettis,
- 2 **Collecter** les données de consommation,
- 3 **Transmettre** annuellement ces données,
- 4 **Calculer** les objectifs à atteindre,
- 5 **Définir** une stratégie patrimoniale de rénovation.

* Concerne les bâtiments ou ensemble de bâtiments abritant des activités tertiaires dont la surface de plancher est ≥ 1 000 m². Il est possible de cumuler les surfaces.

SYDEFI: ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE VOS BÂTIMENTS PUBLICS

Le dispositif SYDEFI* est un accompagnement proposé par le SYDELA dont l'objectif est de **planifier et concrétiser la rénovation énergétique des bâtiments publics en mutualisant les études et les travaux, et en optimisant les sources de financements.**

SYDEFI permet de conduire localement le programme national **ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique**, dont le SYDELA et ses partenaires ont été lauréats en 2020, puis 2021.

Une année riche en actions

- Définition de la méthodologie SYDEFI,
- Sélection de 2 territoires pilotes par le SYDELA et démarrage de la collecte de données pour les diagnostics SYDEFI,
- Communication autour de la démarche auprès des différentes instances communautaires,
- Coopération avec l'ADEME et la Région, coordination du groupement régional de syndicats sur ACTEE et interactions avec la FNCCR,
- Mise en place d'une ingénierie financière pour les programmes de rénovation énergétique.

ENGAGER LE PASSAGE À L'ACTE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE PUBLIC

ENJEUX

78 % des consommations d'énergies des collectivités sont issues des bâtiments.

SNBC*

PCAET*

Décret Éco Énergie Tertiaire

40 % en 2030

50 % en 2040

60 % en 2050

*SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone
*PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

ACTEE – SYDEFI

10 intercommunalités, + de 100 communes au 01/01/2022

ACTEE

PLANIFIER, MASSIFIER, AIDER À FINANCER

Cibler & prioriser

Exemple : sur la communauté de communes de Nozay : 20 chaufferies fuel à renouveler, 10 gestions techniques de bâtiments à renouveler / installer, 15 combles à isoler...

Programmer, mutualiser, financer, évaluer

Anticiper et mettre en place des programmes d'aides et un accompagnement ciblés via : la Région des Pays de la Loire, le contrat de territoire, Leader, le plan de relance, le SYDELA...

Programme de rénovation pour les intercommunalités et les communes à 4 - 5 ans

CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ (CEP)

88 communes au 01/01/2022

CEP
Conseil en Énergie Partagé

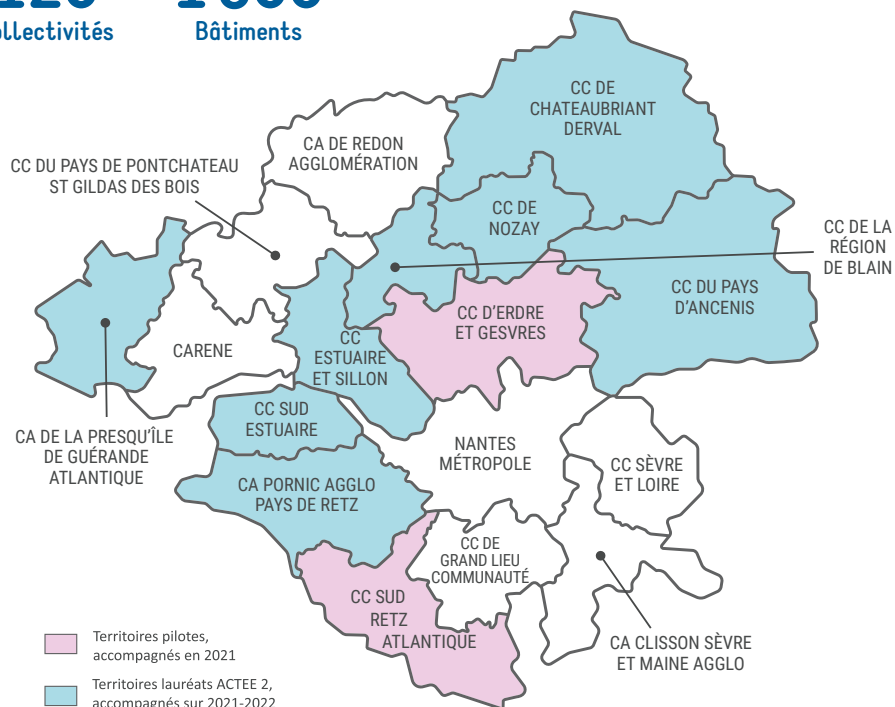
CONSEILLER, ACCOMPAGNER & RÉALISER AU QUOTIDIEN

Exemple : accompagnement au changement de chaufferies, à la rénovation de bâtiments, à l'installation d'équipements de gestion technique de bâtiments, à l'éclairage public, à la consommation de carburants et à l'optimisation des installations pour réduire la facture énergétique...

LES 10 INTERCOMMUNALITÉS ENGAGÉES DANS LA DÉMARCHE SYDEFI

120
Collectivités

1 800
Bâtiments



100 MILLIONS D'EUROS

C'EST L'ENVELOPPE DU PROGRAMME ACTEE FINANCÉ
PAR 12 FOURNISSEURS D'ÉNERGIE "OBLIGÉS" via Le
dispositif des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DISPOSITIF SYDEFI

➤ **Chaque collectivité** pilote la démarche sur son territoire et décide des orientations lors des ateliers.

- 1 Diagnostic**
 - > 1 diagnostic territorial complet pour les intercommunalités et les communes
 - > 1 diagnostic par collectivité
- 2 Priorisation**

Atelier avec les référents (élus et services) pour prioriser :

 - > Bâtiments
 - > Actions
 - > Investigations
 - Visites
 - Audits
 - Études de faisabilité
- 3 Élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement territorial (PPI)**
 - > Atelier stratégique et pré-Plan Pluriannuel d'Investissement
 - > Ingénierie financière (méthodes, financeurs)
 - > Feuilles de route pour opération

Mise en œuvre
Dispositifs en cours de précision :

- > Ingénierie financière
- > Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou Maîtrise d'Ouvrage déléguée
- > Conseil en Énergie Partagé
- > Fonds de concours

LA GESTION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE PATRIMOINE

➤ Suivre vos consommations énergétiques avec SYDECONSO

SYDECONSO est un outil de suivi énergétique mis à disposition des communes et intercommunalités membres des groupements d'achats d'électricité et de gaz naturel du SYDELA.

La gestion énergétique de votre patrimoine est ainsi facilitée grâce à :

- un espace de stockage pour vos factures d'énergie,
- un suivi énergétique de votre patrimoine,
- un bilan annuel de vos consommations énergétiques.

Demandez votre accès personnalisé à romain.buffet@sydela.fr pour accéder à :

SYDECONSO sur sydela.fr/espace-adherents

DÉJÀ UNE 2^{ÈME} VERSION OPTIMISÉE DE SYDECONSO, pour un service rendu toujours plus efficace !



COMMENT SE CONNECTER À SYDECONSO ?

Rendez-vous sur le site sydela.fr rubrique "Espace Adhérents", puis "SYDECONSO".

Accès personnalisé pour chaque membre.

Gratuit sous condition d'adhésion aux groupements d'achats d'énergies ou au service Conseil en Énergie Partagé (CEP) du SYDELA.

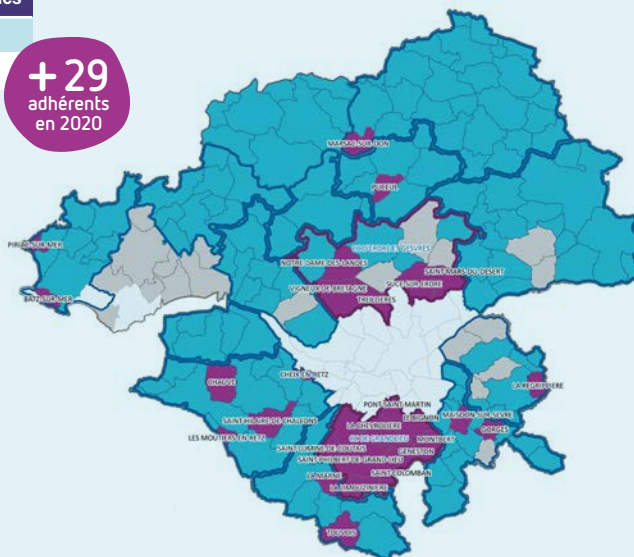
Vos accès vous seront communiqués à l'ouverture de votre compte.

➤ Les groupements d'achats en électricité et en gaz naturel

➤ Le groupement d'achat en électricité s'est agrandi en 2020 avec :

160 communes
14 intercommunalités
18 établissements de services publics
Soit 192 adhérents
au 31 décembre 2020

+ 29 adhérents en 2020



Communes

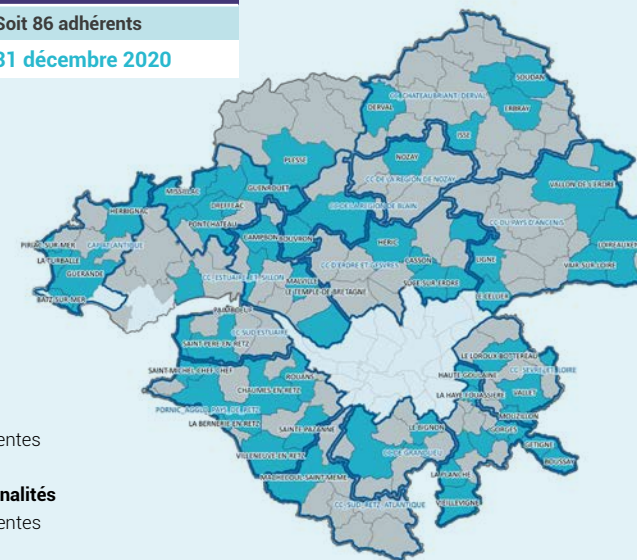
- 160 adhérentes
- dont 27 adhérentes depuis 2020

Intercommunalités

- 14 adhérentes
- dont 2 adhérentes depuis 2020

➤ Le groupement d'achat en gaz naturel, c'est :

65 communes
14 intercommunalités
7 établissements de services publics
Soit 86 adhérents
au 31 décembre 2020



Communes

- 65 adhérentes

Intercommunalités

- 14 adhérentes

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

L'ACCOMPAGNEMENT POUR DES PROJETS DE CHALEUR RENOUVELABLE

En 2019, le SYDELA et l'ADEME ont signé un **Contrat d'Objectifs Territorial des Énergies thermiques Renouvelables (COTER)** d'une durée de 3 ans. Ce contrat doit permettre l'émergence et l'accompagnement d'au moins 25 projets de production d'énergie renouvelable thermique (16 en bois, 7 en géothermie et 2 en solaire thermique) d'ici à 2022.

➤ Les enjeux du COTER

➤ **Mobiliser des subventions** pour les projets de chaufferies des communes et entreprises du territoire, dans le cadre du dispositif Fonds Chaleur.

Les prestations d'études de faisabilité, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'accompagnement technique pour l'exploitation des chaufferies peuvent être soutenues par l'ADEME à hauteur de 50 à 70 %, avec un accompagnement du SYDELA à chaque étape. L'investissement est également soutenu dans le cadre de ce dispositif.

➤ **Simplifier les démarches** liées à votre projet de chaleur renouvelable, de l'idée au suivi de l'installation, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de la transition énergétique en Loire-Atlantique (Atlansun, Atlanbois, CIVAM DEFIS, etc.).

➤ **Préparer les collectivités rurales** à la généralisation des solutions renouvelables thermiques pour leurs équipements et leurs réseaux de chaleur renouvelable.

➤ Le SYDELA, un acteur essentiel dans la mise en œuvre de vos projets de chaleur renouvelable

Grâce aux conseils et à l'expertise gratuite et indépendante du SYDELA, **concrétisez sans peine vos projets de chaufferies fonctionnant aux énergies renouvelables** : biomasse (bois etc...), solaire thermique et géothermie.

Le SYDELA vous aide à mettre en œuvre les solutions les plus adaptées pour **réduire et maîtriser votre facture énergétique**, tout en s'adaptant à l'état d'avancement et à la nature de votre projet.

➤ Les leviers du SYDELA à chaque étape de votre projet

Information



• Apport d'une information fiable et objective,

- Interventions auprès des élus ou des dirigeants, des services ou collaborateurs,
- Organisation de visites de sites,
- Mise en place de conférences, de webinaires.

Décision



Suivi des chantiers, de la mise en service et du versement des aides.

Réalisation



• Remise de notes d'opportunité gratuites,

- Réalisation d'études de faisabilité,
- Aide à la réalisation de devis et aux demandes de subventions.

Exploitation



• **Suivi de la performance des équipements,**
• Établissement de retours d'expériences.

PROJETS DE CHALEUR RENOUVELABLE : POUR QUI, COMMENT ?

- Tous les porteurs de projet du territoire sont concernés, excepté les particuliers et services de l'État, sur l'ensemble du département, hors Nantes Métropole.
- Les structures disposant de bâtiments aux besoins importants en chaleur (collectivités, entreprises industrielles, bâtiments agricoles), ainsi que le secteur touristique (gîtes, camping, hôtels) peuvent profiter du COTER.
- Les communes peuvent également prétendre au COTER pour développer des réseaux de chaleur alimentés par des ressources locales et durables.

À savoir

LE BOIS, UNE RESSOURCE NATURELLE, DURABLE, ÉCOLOGIQUE ET LOCALE

Le bois est une ressource naturelle n'ayant aucun impact sur l'environnement contrairement aux énergies fossiles.

En France, nous avons une très bonne gestion forestière. L'entretien des forêts et bocages permet de générer une quantité importante de bois pour l'énergie. Cependant, cette ressource locale est aujourd'hui sous-exploitée.

Le SYDELA vous accompagne dans toutes les étapes de vos projets de chaufferies fonctionnant aux énergies renouvelables thermiques, comme le bois.

- Écoutez **Cédric GARNIER, Chargé de missions Chaleur renouvelable au SYDELA**, au micro de France Bleu dans l'émission "C'est bien pour ma planète" : <https://lnkd.in/dwsu2Ja>



Notes d'opportunité **GRATUITES**

Études de faisabilité :
AIDES DE **70%**

Investissement :
AIDES DE **15% à 50%**

➤ Bilan 2020 des projets de chaleur renouvelable

84 PROJETS SUIVIS DONT 18 en cours de réalisation
(toutes énergies confondues: bois, solaire, géothermie)
équivalents aux besoins de 240 Logements

1 MILLION D'EUROS
de subventions mobilisées

➤ Parmi les projets suivis...

Projet de géothermie sur sondes

Siège Social de la communauté d'agglomération de Clisson Sèvre et Maine Agglo à Clisson :

132 000 EUROS D'INVESTISSEMENT
pour la géothermie

23% DE SUBVENTION
[attendu]



Chaufferie granulés

Mairie et salles associatives d'Abbaretz :

45 000 EUROS D'INVESTISSEMENT

47% DE SUBVENTION



LE DISPOSITIF SOLAIRE POUR LES TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES

L'accompagnement du SYDELA autour d'un projet de toiture photovoltaïque, c'est un dispositif en 4 phases :



① La phase d'émergence

Réalisation de notes d'opportunité et mise à disposition des EPCI d'un cadastre solaire, pour :

- Évaluer la capacité de production,
- Étudier la résistance des structures et couvertures pour accueillir les modules photovoltaïques,
- Choisir entre vente totale de l'électricité produite ou autoconsommation.

② Depuis 2020, toutes les notes d'opportunité sont gratuites, sans limite de nombre.



② La phase d'avant-projet

Réalisation d'études de faisabilité avec un prestataire afin de valider la viabilité du projet :

- L'implantation de panneaux photovoltaïques et la production d'électricité,
- Le modèle économique et les capacités d'autoconsommation individuelle ou collective,
- Les contraintes techniques et de sécurité, l'évaluation des renforcements de structure et coûts associés via un diagnostic de structure.

③ Depuis 2020, les études de faisabilité se font aussi pour les projets en autoconsommation collective.

④ De nouveaux outils d'étude de structure sont à disposition pour réaliser un pré-diagnostic, un diagnostic simplifié et un diagnostic complet.



③ La phase de réalisation

Réalisation de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour une installation de qualité et pérenne grâce à un accompagnement dédié :

- Choix des professionnels : contrôleur technique, coordinateur sécurité et protection de la santé, maître d'œuvre pour l'installation, installateur photovoltaïque et charpentier,
- Suivi des prestations,
- Réception de l'installation.



④ La phase d'exploitation

Réflexion sur la mise en place d'un service dédié à l'exploitation des toitures photovoltaïques pour le suivi et la maintenance des installations, afin de garantir des revenus ou économies d'énergies optimales.

BILAN 2020

47 notes d'opportunité

10 études de structure

2 études d'autoconsommation collective

4 projets qui ont démarré un accompagnement en phase réalisation (phase 3)

1 projet accompagné sur toutes les phases qui s'est achevé et a été mis en service (La Remaudière – voir ci-après)

UNE NOUVELLE TOITURE SOLAIRE SUR LE RESTAURANT SCOLAIRE DE LA REMAUDIÈRE !

Le SYDELA est heureux d'avoir accompagné la commune de la Remaudière dans la réalisation de son projet de toiture photovoltaïque sur son restaurant scolaire. Un 1^{er} projet prometteur !

① Cette installation de toiture photovoltaïque de **9 kWc***, en **autoconsommation et vente du surplus**, compte 28 panneaux solaires fabriqués en France.

*kWc : le kiloWatt-crête est la puissance électrique maximale dans des conditions standards.

② Elle permettra de couvrir **40 % des consommations électriques** de la mairie et du restaurant scolaire pendant 30 à 40 ans, sans subir les variations du prix de l'électricité provenant du réseau.



Projet de la Remaudière

PROJET D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE: L'ÉNERGIE SOLAIRE PARTAGÉE À ORVAULT

Inaugurée le 1^{er} octobre 2020, la zone à énergie partagée du Bois Cesbron (Orvault) permet, avec son **ombrière photovoltaïque de parking**, à 3 acteurs voisins, le SYDELA (siège social), la commune d'Orvault (salle de spectacle l'Odysée) et Nantes Métropole (aire des gens du voyage) de **partager l'électricité renouvelable produite sur le site**.

Ces échanges se font en **autoconsommation collective**, un modèle économique et contractuel innovant : **les trois partenaires se répartissent la production locale d'électricité et vendent le surplus, sans aucun dispositif de soutien financier**.

🕒 L'installation produit 106 MWh d'électricité par an :

55%

DE LA PRODUCTION SERA EN
AUTOCONSOMMATION INDIVIDUELLE
ce qui couvrira 40 % des besoins
électriques du SYDELA

37%

DE LA PRODUCTION SERA EN
AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE
partagée entre l'Odysée, salle de
spectacle d'Orvault, et l'aire des gens
du voyage, gérée par Nantes Métropole

8%

LE SURPLUS
est vendu à Enercoop

UN DES PREMIERS PROJETS D'AUTO- CONSOMMATION COLLECTIVE EN FRANCE

Le SYDELA en est la PMO (personne morale organisatrice). Véritable "laboratoire" grandeur nature, il permet au SYDELA de mieux accompagner l'ensemble de ses adhérents dans leurs projets de toitures photovoltaïques.



L'ombrière photovoltaïque de parking du SYDELA

AGIR POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

Parce que le secteur des transports est très énergivore et qu'il est le 2^e poste émetteur de CO₂ derrière l'agriculture, Le SYDELA s'est engagé dans une politique volontariste en faveur des mobilités alternatives et durables.

LE SYDELA, 1^{ER} ACTEUR DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE SUR LE DÉPARTEMENT !



🔍 SYDEGO: une croissance continue !

Avec **385 points de charge répartis sur 151 communes de Loire-Atlantique**, le service de recharge pour véhicules électriques et hybrides SYDEGO, développé et exploité par le SYDELA, est en forte croissance ! En 2020, le cap des 25 500 charges sur le réseau a été franchi.

🔍 Un réseau ouvert à de nombreux partenaires

Près de 56 % des recharges sont effectuées sur le réseau SYDEGO via les cartes de paiements proposées par une **vingtaine de nos partenaires** (ChargeMap, KiWhiPass...). Les autres charges sont réalisées par les 678 abonnés au service SYDEGO.

🔍 Une satisfaction du service en hausse

Le site collaboratif ChargeMap attribue une **note de 4.45/5** au service SYDEGO (sur la base de 670 notations). Une très belle performance qui confirme et encourage notre engagement au service des adhérents !

🔍 Un rapprochement régional en cours

Les 4 réseaux publics de recharge départementaux de la région Pays de la Loire opérés par les syndicats d'énergie de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne et Vendée, préparent leur regroupement en vue de mutualiser l'exploitation de leurs réseaux de recharge. En outre, ce groupement vise à **simplifier la vie des usagers avec la mise en place d'un seul et même site web**. Sa mise en œuvre sera effective au cours de l'année 2021.

🔍 Et demain ?

Alors que le déploiement du réseau des bornes SYDEGO sur le 44 est achevé, les principaux objectifs de 2021 seront de :

- 🔍 Permettre une disponibilité maximum des bornes de notre réseau,
- 🔍 Assurer le passage vers un service Régional (Ouest Charge) pour simplifier la vie des usagers,
- 🔍 Réaliser le schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Loire-Atlantique conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM),
- 🔍 Définir les orientations du SYDELA en termes de développement de la mobilité électrique (maillage des bornes, typologies, évolution du service usagers...).

🔍 Quelques chiffres clés*

182 BORNES NORMALES
21 BORNES RAPIDES
déployées

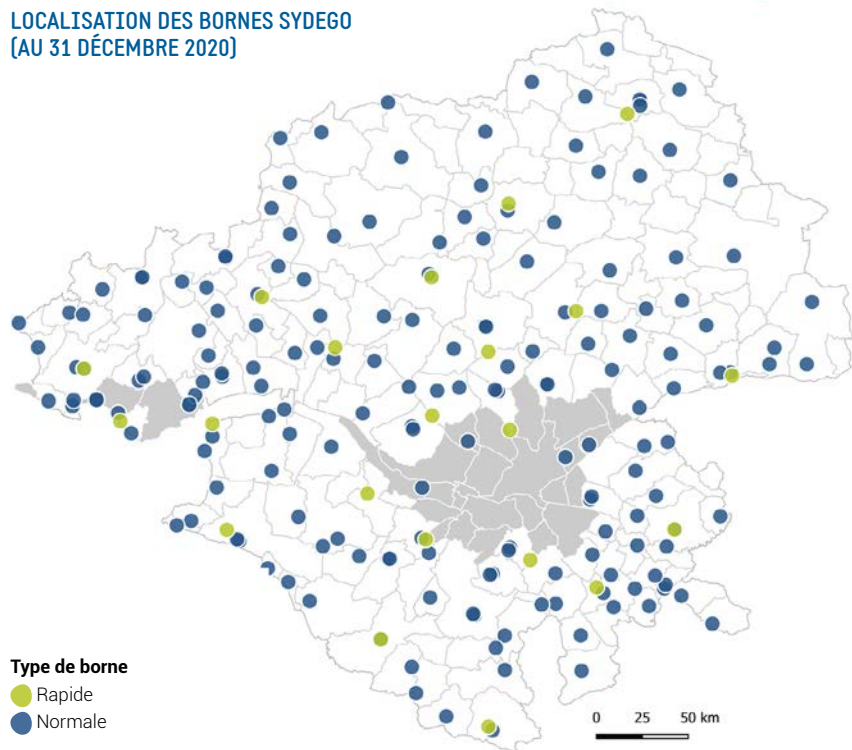
25 587 RECHARGES EFFECTUÉES
sur le réseau SYDEGO
depuis sa création

752 BADGES EN CIRCULATION dont
17 % affectés à des collectivités
et des entreprises

59 CHARGES PAR JOUR
en moyenne

* au 31 décembre 2020

LOCALISATION DES BORNES SYDEGO (AU 31 DÉCEMBRE 2020)



Le SYDELA adhérent de l'AVERE OUEST

AVERE OUEST est une association qui promeut la mobilité électrique sur les territoires des régions Pays de la Loire et Bretagne. En tant qu'adhérent, le SYDELA est contributeur de différentes actions ayant pour objectif la promotion de la mobilité électrique.



Brochure à destination des entreprises :

www.sydel.fr/medias/2021/07/Brochure-AVERE-OUEST-a-destination-des-entreprises.pdf

Participation du SYDELA à la 2^e édition de la Semaine de l'environnement

La 2^e édition de la Semaine de l'environnement s'est déroulée du 12 au 17 octobre 2020 à Châteaubriant, autour d'un jardin pédagogique géant créé pour l'occasion. Au cours de cet événement, le SYDELA a tenu un stand pour promouvoir le service SYDEGO. Comment fonctionne une borne électrique ?... Est-ce possible de recharger son vélo électrique sur une borne ?... Autant de questions sur la mobilité électrique que se pose le grand public et auxquelles ont répondu les collaborateurs du SYDELA ! Un dépliant et une note d'information sur SYDEGO ont été distribués et sont disponibles sur :

www.sydel.fr > Rubrique "Les Publications"



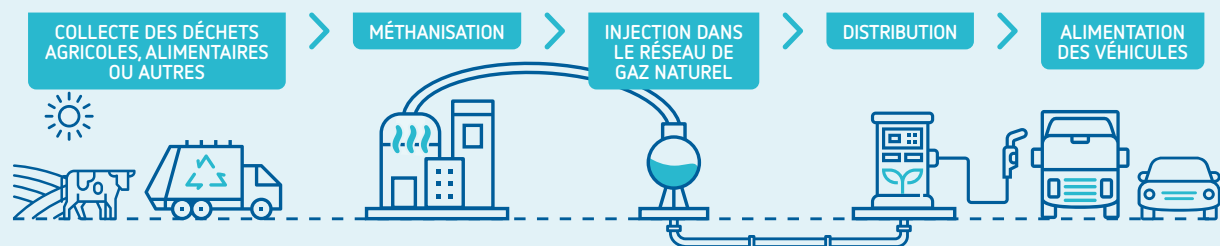
Stand SYDEGO à Châteaubriant

LA MOBILITÉ GAZ

Le SYDELA, via la SEM SYDELA Énergie 44, est un **acteur majeur dans le développement de stations publiques d'avitaillement de GNV (Gaz Naturel pour Véhicules)** sur le territoire départemental.

À ce titre, il mène également des actions de sensibilisation autour de ce carburant alternatif. Ce carburant est principalement destiné aux véhicules lourds, et il est complémentaire à la mobilité électrique.

LE CYCLE VERTUEUX DU BIOGNV, DE LA PRODUCTION LOCALE ET DURABLE À LA CONSOMMATION LOCALE



📍 Les stations GNV/BIOGNV en Loire-Atlantique

5 projets en cours de développement par la SEM SYDELA Énergie 44.

- Station ouverte
- Station en travaux
- Station en projet
- ▲ GNC
- GNL
- ★ GNL et GNC
- SEM SYDELA Énergie44

*GNC : Gaz Naturel Comprimé

CONTRIBUTION AU WEBINAIRE BIOGNV & TERRITOIRE

Le 24 septembre 2020, le club BioGNV Pays de la Loire a organisé un webinaire intitulé **"Le bioGNV, un levier de transition énergétique pour les territoires"**.

Le SYDELA, GRDF, le SIEML et Méthatlantique sont intervenus sur les sujets suivants :

- 📍 "Du champ à la mobilité : quand le biogaz forme un cycle d'économie circulaire territoriale",
- 📍 "Le biogaz et le bioGNV dans les politiques publiques",
- 📍 "Faire émerger des stations de "territoires" et équiper les flottes des collectivités".



AMÉNAGER LE TERRITOIRE

DES ACTIONS EN FAVEUR DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

ACTION 1



Favoriser le partage d'informations et les synergies entre territoires, mutualiser les expériences, accompagner les territoires.

Co-animation du réseau Transition Énergétique en Loire-Atlantique (TELA) avec la Direction Départementale des Territoires de la Mer (DDTM) 44.

➤ Organisation de 3 webinaires à destination des intercommunalités :

- **Octobre 2020** : Webinaire sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) en partenariat avec la DREAL Pays de la Loire.
- **Novembre 2020** : Webinaire "Comment favoriser le développement des projets d'énergie renouvelable ? Dispositifs d'accompagnement et retours d'expérience de collectivités".
- **Décembre 2020** : Réalisation d'un atelier avec les chargés de missions PCAET des intercommunalités pour identifier la feuille de route 2021.

Vidéos et supports disponibles sur notre site web :

www.sydela.fr/reseau-tela

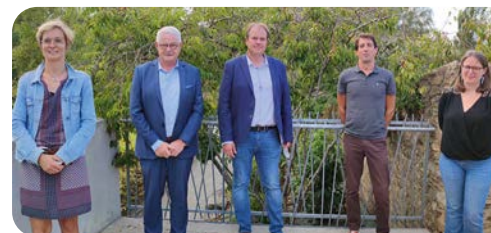
ACTION 2

Accompagner les territoires dans l'élaboration de leur PCAET.

Accompagnement de deux territoires dans la réalisation de leur diagnostic et dans la préparation de la phase stratégie : la communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois et la communauté de communes de Sèvre & Loire.

➤ Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois :

- Lancement du PCAET le 22 septembre 2020 auprès de plus de 70 élus et agents de la communauté de communes.
- Partage des résultats du diagnostic réalisé par le SYDELA et les bureaux d'études Auxilia, Akajoule et Atmoterra au cours de cette soirée et échanges sur les acteurs à intégrer dans la démarche.



Le diagnostic est disponible en ligne sur le site de la communauté de communes :

www.cc-paysdepontchateau.fr/plan-climat-air-energie-territorial

MUTUALISER LES MOYENS ET LES EXPERTISES

LES COOPÉRATIONS

👉 Le SYDELA, un partenaire engagé au service des communes

Dans une démarche toujours plus active en faveur de la transition énergétique des Pays de la Loire, le SYDELA a poursuivi en 2020 son rôle de conseiller, expert technique et partenaire privilégié des communes dans la gestion et l'aboutissement de leur politique énergétique.

Plusieurs champs d'action

- 👉 Le SYDELA se place comme **tiers de confiance entre les acteurs étatiques** (communes, départements, préfectures, régions, État et ADEME) **et le concessionnaire ENEDIS** pour pouvoir gérer au mieux la distribution et l'extension de réseau ainsi que les éventuels conflits entre les deux parties.
- 👉 À travers le plan France Relance impulsé en 2020 par le gouvernement, le SYDELA, grâce à sa connaissance et son expertise technique des consommations énergétiques des communes, se positionne en **tête de pont de cette politique ambitieuse** sur les deux volets que sont la réduction des consommations énergétiques et l'ajout de productions énergétiques vertes ou renouvelables.
- 👉 Enfin, le SYDELA œuvre, en coopération avec les différents acteurs étatiques, pour **améliorer la faisabilité des projets énergétiques territoriaux**.
En 2021, par exemple, le SYDELA se lancera le défi d'étendre le champ des subventions existantes au niveau européen. Ses équipes travaillent également à améliorer la visibilité des régions et départements sur leurs actions, tout en se montrant plus ambitieux pour les communes.



Plutôt que de travailler sur des dossiers aux subventions hypothétiques, on se propose de travailler sur des restes à charge pour les communes, pour qu'elles puissent s'engager dans leurs actions de rénovation énergétique. C'est une vraie révolution !

Frédéric DUNET

1^{er} Vice-Président au Bureau du SYDELA



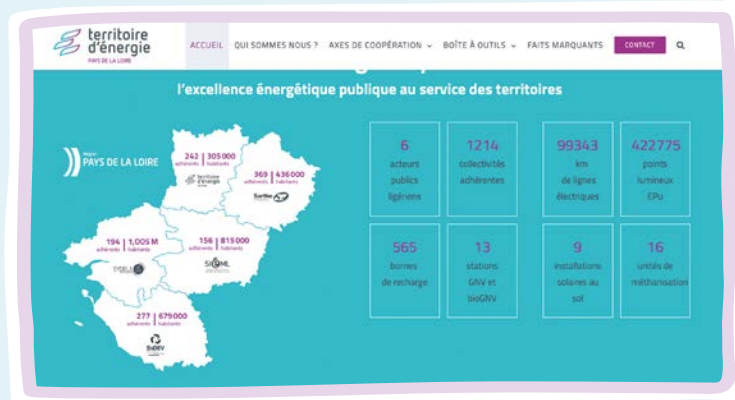
LANCEMENT DU SITE INTERNET DE L'ENTENTE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PAYS DE LA LOIRE

" L'entente Territoire d'énergie Pays de la Loire est composé des quatre syndicats d'énergies de la région à savoir le SYDELA (44), le Siéml (49), Territoire d'énergie Mayenne (53) et le SYDEV (85), ainsi que de deux personnes associées : le département de la Sarthe et la région des Pays de la Loire.

Elle est l'interlocuteur privilégié des différents acteurs locaux et nationaux concernés par les transitions territoriales et les prospectives énergétiques. Elle mène des projets cohérents répondant notamment aux besoins et demandes des collectivités et de leurs administrés en collaboration avec divers partenaires à l'échelle de la région. "

En 2020, pour offrir de la **visibilité à ses actions et informer sur ses missions**, l'entente Territoire d'Énergie Pays de la Loire a lancé son propre site internet :

www.territoire-energie-paysdelaloire.fr



Vous pouvez y découvrir :

- **L'histoire de cette organisation** centrée sur la mutualisation des forces en faveur de la transition énergétique des Pays de la Loire,
- **Les 4 axes de coopération des membres de l'entente** : électricité et gaz, mobilités durables, transition énergétique et réseaux intelligents,
- **Les outils développés** pour mener à bien leurs actions : représentation collective, formations mutualisées, participation commune à des événements locaux,
- **Les grandes étapes marquantes et l'actualité** de cette organisation.

Rendez-vous sur www.territoire-energie-paysdelaloire.fr

1^{ER} POSTE COFINANCÉ PAR LES SYNDICATS PAYS DE LA LOIRE

En octobre 2020, le 1^{er} poste mutualisé d'ingénierie financière a été créé (financement 80 % ACTEE).

En cette période clé de changement de mandat, de plan de relance et d'échéance du décret Éco Énergie Tertiaire, la question du financement est plus que jamais un enjeu fort pour une massification de projets ambitieux. Ce nouveau poste vient répondre à des dispositifs de financement méconnus, dispersés, non cohérents et souvent complexes.

Son objectif :

Développer des outils et faciliter le financement des opérations de rénovation énergétique des collectivités.

Ses 4 missions :

- 1 **Dresser un état des lieux des solutions de financement** et un retour d'expérience de la mobilisation de ces solutions sur la Région,
- 2 **Se servir de ces outils pour la mise en œuvre des plans pluriannuels d'investissement SYDEFI**,
- 3 **Fédérer les acteurs et financeurs**,
- 4 Porter des réflexions à plus long terme sur **un accompagnement plus intégré par les Syndicats d'énergie**.

RENFORCER LES ÉMANATIONS DU SYDELA

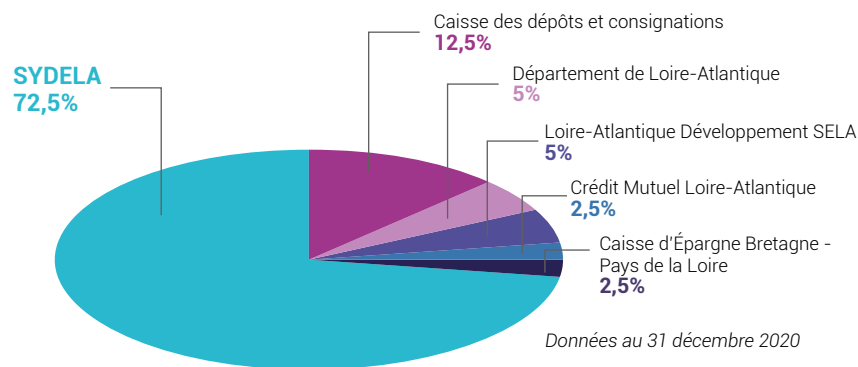
COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC NOS PARTENAIRES



La SEM SYDELA Énergie 44 est une société anonyme d'économie mixte créée en mai 2018 à l'initiative du SYDELA.

Au service des collectivités du territoire, son objectif est de réaliser des projets d'aménagement et d'exploitation de moyens de production, de valorisation, de distribution, de stockage et de fourniture d'énergie en faveur du recours aux énergies renouvelables et à la maîtrise de la demande énergétique.

LA SEM SYDELA ÉNERGIE 44 DISPOSE D'UN CAPITAL SOCIAL DE 4 000 000 € AVEC UN ACTIONNARIAT RÉPARTI COMME SUIT :



Parc éolien de Boussay

⤷ Ses enjeux énergétiques

- ⤷ Alimenter les réseaux publics en produisant des énergies renouvelables et locales.
- ⤷ Permettre aux collectivités et aux citoyens d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire, en toute confiance.
- ⤷ Relocaliser les retombées financières des services énergétiques pour qu'elles bénéficient avant tout aux acteurs locaux impliqués dans les projets (communes, intercommunalités, citoyens, agriculteurs, etc.).



4 domaines d'intervention :

La SEM SYDELA Énergie 44 développe, finance, construit et exploite :

- ⤷ **des installations de production d'énergie solaire de tout type** (centrales photovoltaïques, ombrières de parking etc.). L'énergie produite par ces centrales peut être réinjectée sur le réseau ou autoconsommée sur site,
- ⤷ **des parcs éoliens** à la demande des collectivités et en partenariat avec des citoyens du territoire,
- ⤷ **des stations multi-énergie** (GNV, BioGNV, hydrogène, électricité),
- ⤷ et prend des participations dans des unités de **méthanisation agricole**.

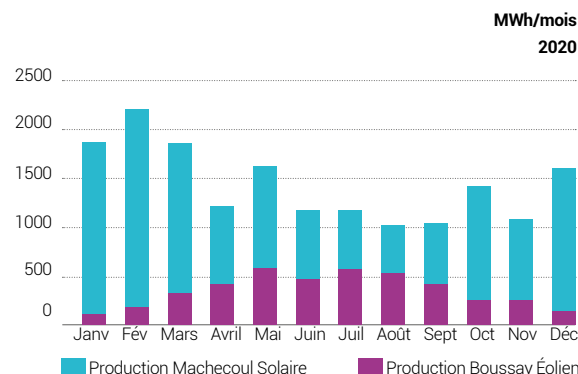
QUELLES ACTUALITÉS ?

➤ Société de projets

- Mise en production de **la centrale éolienne de Boussay** (9 machines)
 - Production effective sur 2020 : 13 000 MWh
 - Consommation de 70 % des ménages de cette commune de 2 582 habitants
 - Résultats dépassant les attentes grâce à une année exceptionnelle en vent
- **La centrale solaire de Machecoul**
 - Production effective sur 2020 : 4 250 MWh
 - Résultats légèrement en deçà des prévisions à cause de quelques pannes et aléas techniques et de prix négatifs : respectivement 7 % et 2 % de perte environ sur 2020.



Cumulées, ces deux productions présentent une certaine complémentarité saisonnière avec une production lissée sur la période estivale, grâce à la contribution significative de Boussay.



La force de la SEM est de réussir à développer ce type de projets en impliquant véritablement le territoire et ses habitants, ce qui ne serait pas le cas avec un acteur privé.

Philippe CAILLON

Vice-Président de La SEM SYDELA Énergie 44

➤ Projets en développement pour 2021

Éolien

- **Projet éolien de Rouans**

Participation à la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites en novembre 2020 => Dernière étape pour ce projet dont l'instruction a débuté en 2013 et s'est achevée le 11 janvier 2021 par arrêté d'autorisation préfectoral favorable au projet.
- Lancement des études acoustiques et paysagères sur le **projet éolien de Blain** : en collaboration avec l'association Citoyens du Zef, la commune de Blain et la société Engie Green.
- Réception des études acoustiques, paysagères et naturalistes du **projet éolien de Plessé** : en collaboration avec l'association Citoyens du Zef, la commune de Plessé et la société Engie Green.



Ce type de projets est très important pour nous car même s'ils sont plus petits, ils touchent plus de monde, ce qui est symboliquement fort pour les territoires, et très fédérateur !

Sylvain LEFEUVRE

Vice-Président de La SEM SYDELA Énergie 44

Photovoltaïque

- **Réception des études naturalistes et démarrage du travail de dimensionnement des projets solaires de Guenrouët et de Saffré** courant 2020.
 - **Entrée au capital du projet de centrale au sol de Mésanger**, au lieu-dit La Coutume : travaux planifiés après l'été 2021.
 - **Installation d'ombrières photovoltaïques** : démarche vers les communes sur des zones publiques et privées (parkings de supermarchés, zones de sport...).
- #### GNV (Gaz)
- **Station Gaz Naturel Véhicules (GNV) de Montoir-de-Bretagne**
 - Autorisation de construction en mai 2020.
 - Lancement du marché de construction et commande des compresseurs en novembre 2020.
 - **Chantier de méthanisation à Pouillé-les-Côteaux**

Démarrage à l'été 2020 sur le site d'implantation après avis favorable de la DDTM sur le permis de construire et de la DREAL pour l'autorisation d'exploiter.

Pour + d'infos, consultez le site internet dédié :

www.sydeLaenergie44.fr

➤ Animation

- En 2020, la SEM SYDELA Énergie 44 a mis en place des **projets collaboratifs et pédagogiques** à destination des communautés de communes et des communes, à travers :
- **des webinaires sur l'éolien** : explications sur l'éolien, sur le photovoltaïque en toitures, au sol et ombrières, sur la méthanisation...
 - **des ateliers citoyens** en présence des riverains autour du projet éolien de Blain. Un travail de concertation a été mené pour apporter des informations aux habitants du territoire de Blain sur des thématiques primordiales : géobiologie, paysage et acoustique, enjeux financiers, respect de l'environnement naturel et dimensionnement d'un projet.



Le bilan de l'année 2020 est très positif ! De nombreux projets en phase d'études cette année n'attendent plus que d'aboutir et nous avons noté un accroissement notable des sollicitations de la SEM SYDELA Énergie 44 de la part des communes sur la faisabilité de leurs projets. Un vrai signal d'encouragement pour notre société !

Philippe CAILLON

Vice-Président de La SEM SYDELA Énergie 44

COLLABORER ÉTROITEMENT AVEC NOS PARTENAIRES



L.A. Géo-Data est une association fondée en 2019 par le SYDELA, ATLANTIC'EAU et l'association des Maires de Loire-Atlantique (AMF 44)

Son objectif est de **développer les usages de l'information géographique en Loire-Atlantique et d'accompagner les collectivités territoriales, les adhérents fondateurs, les communes et les syndicats dans la gestion de ces données.**

La 1^{re} mission de l'association est de constituer le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) sur l'ensemble du département de la Loire-Atlantique. Il apportera une homogénéisation de la représentation de la voirie.

Pour + d'infos, consultez le site internet dédié :

www.la-geodata.fr

Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)



LE PCRS, UN OUTIL FORMIDABLE POUR LES COLLECTIVITÉS

Le PCRS est un référentiel topographique partagé qui sert de fond de plan pour superviser tous les réseaux du territoire (sensibles : gaz, électricité, éclairage public.../non sensibles : eau potable, eau pluviale).

Grâce à des images très précises -chaque pixel de l'image fait 5 cm de côté- il donne la possibilité de zoomer à des échelles supérieures au centième, permettant ainsi aux différents métiers de la collectivité et aux gestionnaires de voirie et de réseaux de positionner avec précision leurs objets et d'éviter tout accident. Il servira également lors des avant-projets de travaux.



➤ Que s'est-il passé en 2020 ?

➤ Réalisation d'une orthophotographie

Tout au long de l'année, une orthophotographie* de très haute résolution a été réalisée sur l'ensemble du territoire départemental.

* Les orthophotographies sont des images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre rectifiées géométriquement et égalisées.

Le service utilisé pour la diffusion, le **WMS- Web Map Service**, permet de mettre en place un réseau de serveurs cartographiques à partir desquels les clients peuvent construire des cartes interactives.

➤ Création d'une application "cadastre solaire"

Cette application traite des potentiels thermiques et photovoltaïques de l'ensemble des bâtiments départementaux. Elle permet l'édition de notes d'opportunité d'installations de panneaux photovoltaïques.



Cadastre solaire

➤ Fin de marché du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Attribué en 2020, ce marché prend fin cette même année avec la finalisation du PCRS, pour une mise à disposition des collectivités envisagée en 2021.

➤ Renouvellement de la gouvernance de l'association

Prévu pour 2020, le renouvellement de la gouvernance de l'association n'a pu avoir lieu qu'au 14 janvier 2021. À cette date, un nouveau président, Yves Taillandier, un nouveau Vice-Président, un secrétaire et un membre, tous issus des instances créatrices de l'association (ATLANTIC'EAU, SYDELA, AMF) ont pris leurs fonctions aux côtés de deux anciens membres du Bureau.

Pour eux, l'année à venir sera très active avec la rencontre de l'ensemble des bureaux communautaires des intercommunalités. L'objectif : promouvoir les projets de l'association, notamment celui du PCRS et obtenir 100 % d'adhésion des intercommunalités adhérentes au SYDELA d'ici à 2022.

➤ Dans un futur proche...

Le 28 septembre 2021, une journée "L.A. Géo-Data" sera organisée à destination des élus et des techniciens du territoire. Plusieurs projets importants y seront présentés :

➤ Lancement d'un catalogue de services et d'expertises techniques

L.A. Géo-Data lancera en 2021 un catalogue de services et d'expertises techniques variés à proposer aux collectivités, un outil clair et détaillé pour accroître la notoriété de l'association et de ses actions auprès des communes. Près de 25 prestations différentes seront incluses telles que la production de données, les formations, le développement d'applications ou encore la diffusion de données.

➤ Diffusion du PCRS Image à destination des territoires

➤ Démarrage du projet PCRS Vecteur

Projet majeur de L.A. Géo-Data, ce plan similaire à ceux produits par les géomètres aidera les territoires à positionner précisément leurs réseaux, grâce aux images de façades, de trottoirs etc. obtenus.

Il permettra ainsi de **géoréférencer plus de 4 000 km de réseau routier** de manière très précise sur le long terme (4 ans). Investissement financier important de la part de l'association et de ses partenaires, le PCRS Vecteur aura un réel impact économique sur les communes. Actuellement en phase de consolidation, notamment financière, ce projet sera lancé opérationnellement en 2022, pour se terminer en 2024/2025.

“ Nos objectifs pour 2021 sont ambitieux mais réalisables : faire connaître et reconnaître la qualité et l'utilité des prestations de L.A. Géo-Data auprès des collectivités territoriales, pour faciliter leurs projets d'aménagement du territoire.

Yves TAILLANDIER

Président de L.A. Géo-Data

LES RESSOURCES DU SYDELA

Un personnel impliqué au quotidien

En 2020, pour poursuivre l'accompagnement de nos collectivités adhérentes le plus efficacement possible, l'équipe du SYDELA a accueilli 14 collègues :

3 remplacements

11 renforts

Dont :

- 8 collaborateurs sur des emplois permanents

- 6 collaborateurs sur des emplois temporaires

30
femmes

42
hommes

41 ans
de moyenne d'âge

FILIÈRES

24

collaborateurs dans
la filière administrative

48

collaborateurs dans
la filière technique

CATÉGORIES

17

collaborateurs
en catégorie A

39

collaborateurs
en catégorie B

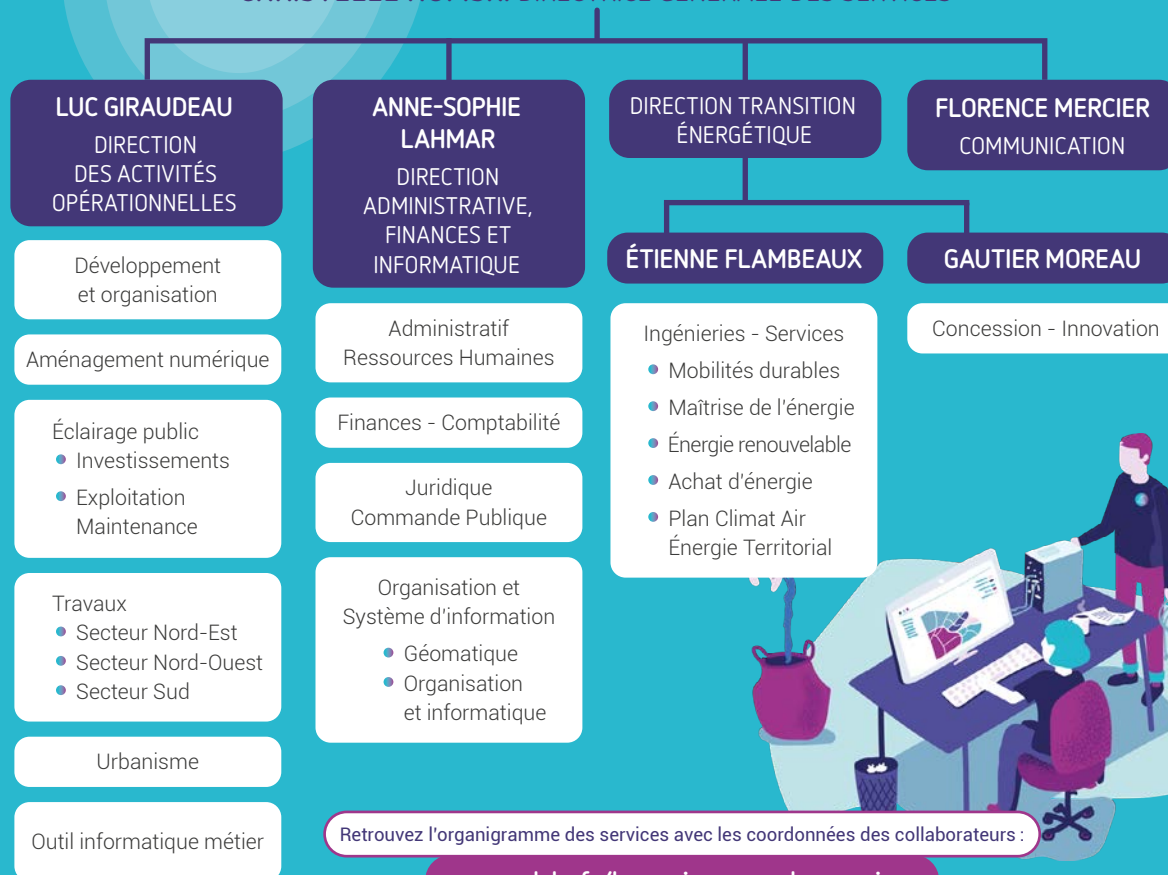
16

collaborateurs
en catégorie C

ORGANIGRAMME DÉCEMBRE 2020

RAYMOND CHARBONNIER PRÉSIDENT

CHRISTELLE HUMSKI DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

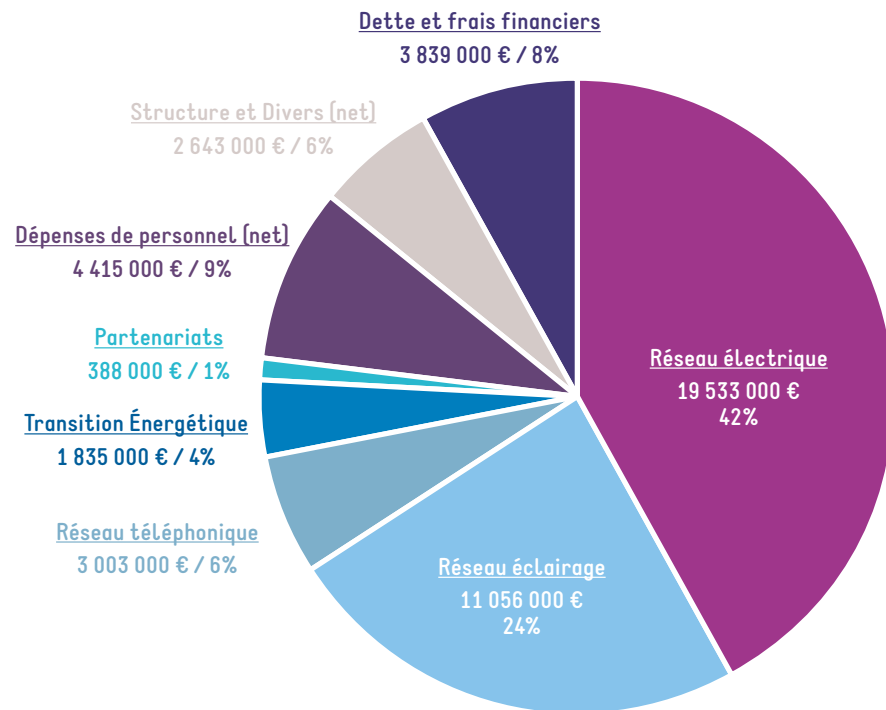


Retrouvez l'organigramme des services avec les coordonnées des collaborateurs :

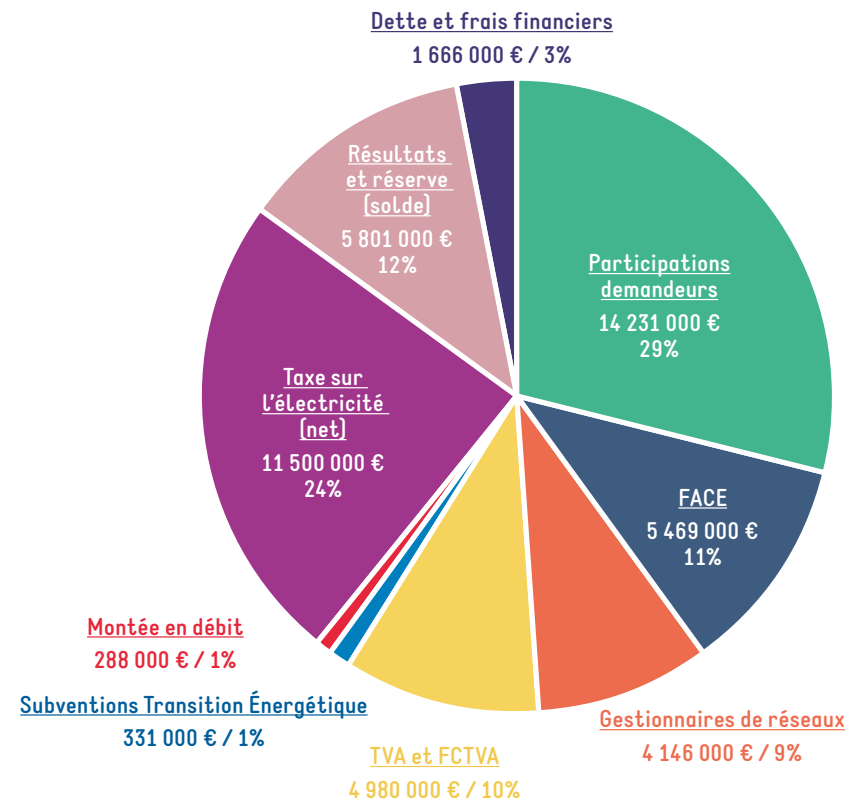
www.sydel.fr/lorganigramme-des-services

UN BUDGET TOURNÉ VERS LES INVESTISSEMENTS

↳ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES



↳ COMPTE ADMINISTRATIF 2020 RECETTES RÉELLES CONSOLIDÉES





Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.sydele.fr

Syndicat Départemental d'Énergie de Loire-Atlantique

Bâtiment F – Rue Roland Garros – Parc d'activités du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault CEDEX 1 • T. 02 51 80 45 70 – contacts@sydele.fr



Face à cette année riche en rebondissements plus ou moins réjouissants, mais toujours porteurs de remise en question et d'évolution, le SYDELA garde le cap de sa mission : œuvrer, encore et toujours, en faveur de la transition énergétique des territoires !

Notre credo : agir ensemble. Pour cela, je vous donne rendez-vous à l'automne 2021 pour les commissions territoriales afin d'échanger sur le nouveau projet de mandat 2020-2026 !

Raymond CHARBONNIER

Président du SYDELA